

# SCEAUX

bulletin municipal d'information

NOVEMBRE 1984

n° 141



En pages 12, 13

Les cérémonies du 11 novembre

Pages 5, 6 : éditorial

**TGV-ATLANTIQUE : OÙ EST LE VRAI DANGER ?**

# LES SCÉENS

## État civil

Période du 30 septembre au 3 novembre 1984

### NAISSANCES

Erica JOHANNY • Elodie LAFORET • Thomas, Camille, Armand D'AGOSTINO • Virginie, Nelly LETCHIMY • Marc, Mendes JACINTO • Benjamin, Guillaume PRADÉLLE • Martin, Thierry, Maurice LEBRUN • Amandine, Angélique, Barbara BERNARD • My, Anh NGUYEN • Adrien, Christian CHARBONNEL.

### MARIAGES

Jacques, Michel BRET et Sophie, Marie, Louise, Elisabeth LARTIGUE • Alexis GLADOSTCHOUK et Nadine BRUNIER • Eric, Alfred, Roger WORMSER et Miriam, Françoise BRICE • Eric, Cyrille, Philippe RADENAC et Valérie, Marie, Brigitte de BESOMBES • Jean-Noël, Pierre CHALOPIN et Evelyne, Yvonne, Léontine MICHEL • Richard, Emile, Armand ARRIAGADA et Françoise, Mauricette PELLETIER • Vincent, Pierre, Jean-Michel PILLEY et Christine, Henriette, Raymonde, Augustine LEROY.

### DÉCÈS

Louis PICARD • Madeleine, Julia, Adeline PREVEL, veuve LA POULLE • Ernestine, Félicie LEVEQUE, veuve RENAUX • Alain KRIEF • Yvonne, Madeleine BURTSCHHELL, veuve RODIER • Marie, Rose, Edmée, Marguerite LAFARGE, veuve DUFOURCQ-LAGELOUSE • Paul, Claude, Edouard SCHMIDT • Marie, Madeleine MOUTIER, veuve DEMAY • Jeanne MANDROIT, veuve TAUVENT • Giacinta, Eurichetta, Maria CORRIERI-MOSCHETTI • Berthe DEVAUX, veuve TOURCHER-REMION • Maurice, Georges MORLET • Raymond, Robert, Aimé DELATTRE • André, Jean MANTRAN.

**Personne décédée en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliée, inhumée au cimetière communal dans un caveau de famille**

Céline CALVET, veuve FOUJEAN, décédée le 24 octobre 1984 à Nantes (Loire-Atlantique).

## Nadia Godia, une Scéenne ceinture noire de karaté

Élève assidue au club de MM. Hugonnet, Nadia Godia vient d'obtenir brillamment sa ceinture noire de karaté.



Malgré son travail et sa nombreuse famille, Nadia Godia ne veut pas en rester là. Elle prépare à présent son 2<sup>e</sup> dan de karaté et, dans la foulée de ses professeurs, elle s'entraîne pour le marathon de Paris.

VILLE DE SCEAUX

Réunion publique  
d'information

LE

**TGV**

**ATLANTIQUE**

ET SCEAUX

Avec la participation de représentants de la SNCF

Lundi 3 décembre 1984  
à 21 heures  
au gymnase des Blagis

4/6, rue Léo-Delibes

Pierre RINGENBACH  
maire de Sceaux

entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation  
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.  
illumination de jardins  
éclairage de stades et grands espaces

**17-17 bis RUE DU 14 JUILLET**  
**94270 KREMLIN-BICETRE**  
Tél. 658.21.53

## Médaille d'honneur du travail

M. Ringenbach, maire de Sceaux, a remis, le 20 octobre dernier, les diplômes de la Médaille d'honneur du travail à de nombreux scéens appartenant à la promotion du 14 juillet 1984.



## Vermeil

M. Eugène Baldo, 6, avenue Georges-Clemenceau.  
M. André Bock, 5, rue Jean-Giraudoux.  
M. Pierre Bourdinaud, 15, avenue de la Duchesse-du-Maine.  
Mme Lucienne Cahen, 3, rue du Maréchal-Joffre.  
Mme Jeanine Charpentier, 8, avenue Paul-Langevin.  
Mme Angèle Delepine, 3, rue des Filmins.  
M. Roger Desprez, 13, allée d'Honneur.  
M. René Guenot, 3, rue Jean-Giraudoux.  
M. Jean-Henri Guillaumet, 9, rue Alain-Fournier.  
Mme Simone Lamoureux, Parc Penthivière, 2, allée des Troènes.  
M. Daniel Lapied, 112 bis, rue Houdan.  
Mme Jeanine Lapierre, 9, rue Jean-Giraudoux.  
M. Raymond Ravenel, 29, rue Paul-Couderc.  
M. Georges Smolarski, les Imbergères, 12/2, rue Paul-Couderc.  
M. Alain Vacherot, 17, allée de Trévisse.

## Vermeil-Argent

Mme Yvonne Chauvière, 144, avenue du Général-Leclerc.  
M. Georges Giraudot, 18, avenue du Président-Franklin-Roosevelt.

## Argent

M. Michel Allard, 18, rue de Penthivière.  
Mme Simone Auger, 15, rue Jean-Giraudoux.  
M. Marcel Bakis, 13, rue des Mésanges.  
Mme Pierrette Belleau, 6, rue Léon-Blum.  
Mme Arlette Benchimon, 3, rue Paul-Langevin.  
M. Gérard Bohrer, 12, rue Léon-Blum.  
M. Gérard Chaillan, 144, avenue du Général-Leclerc.  
Mlle Françoise Dixmier, 25, rue Mozart.  
Mlle Geneviève Dormègue, 9, rue Marc-Sangnier.  
M. Jacques Dougny, 26, avenue de la Gare.  
Mlle Françoise Le Bon Desmottes, 33 ter, rue du Lycée.  
M. Jean Murguet, 32, av. Jean-Jaurès (promotion du 1<sup>er</sup> janvier 1984).  
M. Daniel Lucas, 76, rue des Coudrais.  
Mme Madeleine Petit, 29, rue des Aulnes.  
Mme Monique Quito, 11, rue des Filmins.  
Mme Denise Theterel, 30, avenue Jean-Perrin.

# sommaire

<b>LES SCÉENS</b> .....	2/3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Une Scéenne ceinture noire de karaté	
<input type="checkbox"/> Réunion publique d'information sur le TGV-Atlantique	
<input type="checkbox"/> Médaille d'honneur du Travail	
<b>HISTOIRE DE SCEAUX</b> .....	4/5
<input type="checkbox"/> Les sentiers de Sceaux	
<b>ÉDITORIAL</b> .....	5, 6
<input type="checkbox"/> TGV-Atlantique : où est le vrai danger ?	
<b>AU CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	7, 8
<input type="checkbox"/> Séances publiques des 25 octobre et 5 novembre 1984	
<b>ACTION SOCIALE</b> .....	9
<input type="checkbox"/> Assistantes maternelles (rappel)	
<input type="checkbox"/> Instance de coordination gérontologique	
<input type="checkbox"/> Centre Information Accueil Services - CIAS	
<b>TABLES RONDES DE QUARTIER</b> .....	10, 11
<b>CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE</b> .....	12, 13
<b>ASSOCIATIONS</b> .....	15 à 19
<b>COMMUNIQUÉS</b> .....	20, 21
<b>PETITES ANNONCES</b> .....	22
<b>SANTÉ : SERVICES DE GARDE</b> .....	23
<b>LOISIRS A SCEAUX, DU 1<sup>er</sup> AU 31 DÉCEMBRE</b> .....	24

## **sceaux** BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 141 — NOVEMBRE 1984

25<sup>e</sup> année

Directeur : Jean-Louis Oheix

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

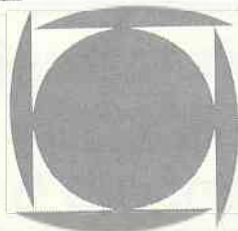
Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



toutes assurances

**CABINET ROBERT**

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

# HISTOIRE DE SCEAUX

## Les sentiers de Sceaux

C'est à une promenade que je voudrais vous convier aujourd'hui ; connaissez-vous les sentiers de Sceaux : sentier des Coudrais, des Milans, des Torques, de Paris, de la Tour,... Ces sentiers que l'on trouve déjà sur le plan terrier de 1781 et qui sont donc beaucoup plus anciens que les rues des Musiciens ou même que les rues issues de la propriété Bertron (cf. BMI n° 100 et 101). Sans doute y a-t-il loin des chemins de terre destinés à desservir les parcelles fines et allongées qui couvraient tout le terroir de Sceaux, plantées de blé, de vignes, de vergers ou de prés.

Certains de ces sentiers sont devenus des rues sur tout ou partie de leur tracé : la rue des Aulnes vient de l'ancienne « voie perdue » qui joignait l'actuelle rue de Bagneux à la rue de Fontenay, la rue du Lycée est née d'un sentier sans nom, mais dont le tracé légèrement vagabond a été rectifié. Il ne reste de l'ancien sentier que le sentier Lakanal et le sentier des Coudrais.

C'est sur le versant Sud, à l'ouest des enclos (\*), que l'on retrouve les anciens sentiers avec le plus de certitude.

D'abord, au Nord, le sentier de la Tour. Il a gardé exactement son tracé du XVIII<sup>e</sup> siècle ; son nom seul a été simplifié, il était intitulé : sentier de la ruelle de la Tour et délimitait un lieu dit « Derrière la tour », jusqu'à la rue Houdan. De l'autre côté de ce qui deviendra la rue Gaston-Lévy, on trouve un « Clos de la Tour » qui serait peut-être une appellation à retrouver pour une éventuelle production vinicole scénée... Mais rien n'indique malheureusement que cela fut sa destination sous l'ancien régime ! Une particularité dans ce Clos de la Tour : la « glacière » de Monsieur Le Comte de Baglion. Selon l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot, une glacière est « un lieu creusé artificiellement dans un terrain sec pour y serrer de la glace ou de la neige pendant l'hiver afin de s'en servir en l'été » [sic].

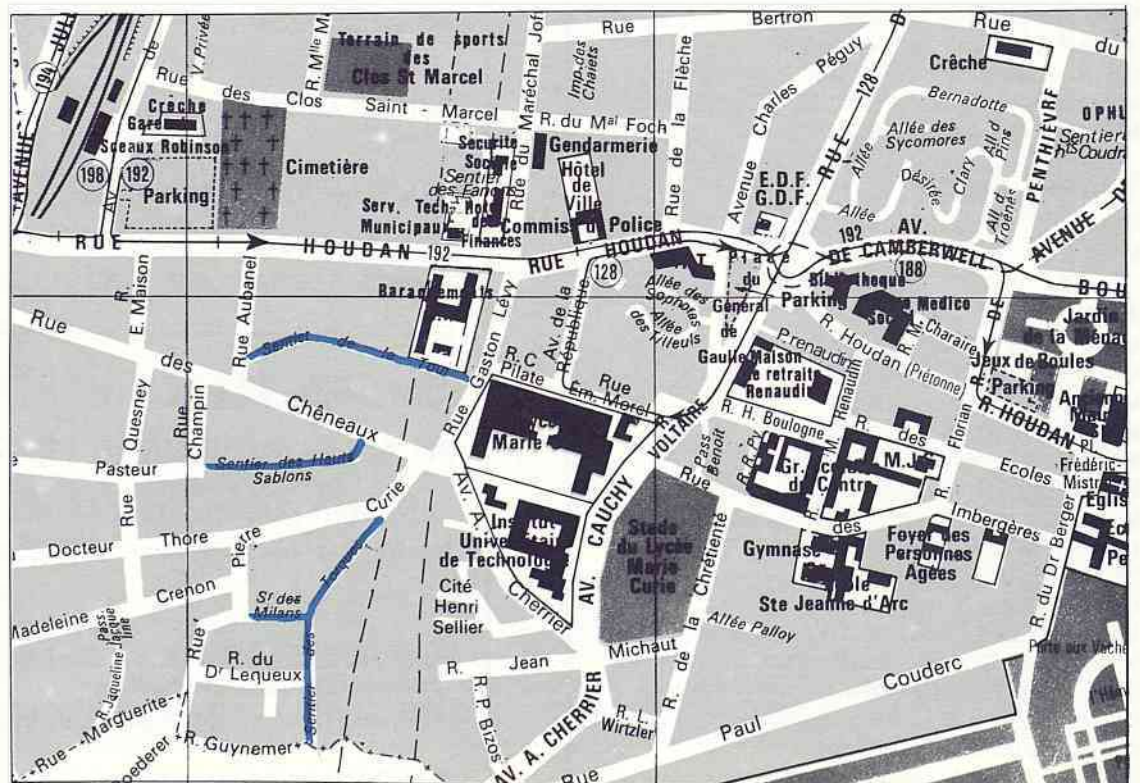
L'origine de l'appellation « de la Tour » (derrière la Tour), nous est inconnue. Le sentier de la Tour est très charmant, bordé de petits murs avec du lierre et des glycines.

En descendant la colline on trouve le sentier des Hauts-Sablons qui mène vers l'Ouest.

(\*) Enclos : sur l'atlas terrier de 1781, grandes propriétés de plaisance encloses de murs (à la différence des terres cultivables) situées les unes à côté des autres qui entouraient le village à l'Ouest du jardin de la Ménagerie, au Nord et au Sud de la rue Houdan et à l'Ouest de la place du Général-de-Gaulle.



Sentiers de la Tour, des Hauts-Sablons, des Torques, des Milans : anciens sentiers de Sceaux figurant sur le plan terrier de 1781 (ci-dessus) ; ils existent encore aujourd'hui en un tracé quasi identique (ci-dessous).



**Jean-Pierre TELLIER**

Administrateur de Biens

GESTION : 350.19.35

118, RUE HOUDAN



**CABINET TELLIER**

Transactions immobilières

TRANSACTIONS : 702.36.06

92330 SCEAUX

114 bis, Rue Houdan



A partir de la rue Champin, il a été viabilisé et est devenu la rue Pasteur.

Ne manquez pas d'aller rendre visite, toujours en descendant, au sentier des Torques, au lieu-dit du même nom, situé au bas de la colline. Sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sentier porte le nom de « *voie des Négriers* ».

Il rejoint le ruisseau d'Aulnay qui amenait ses eaux dans le Grand Canal. Actuellement, ce rû est complètement recouvert. Il délimite la frontière entre Sceaux et Châtenay, un petit peu au Nord du pont de Chartres à la hauteur de la rue Guynemer. Son tracé est visible quand on regarde le plan de Sceaux, joint au guide pratique de janvier 1984.

Prenons à l'Ouest à mi-chemin, le sentier des Milans qui nous ramène à la rue Pierre-Curie ; celle-ci zigzague d'un ancien sentier à l'autre ; en haut, la rue prend un peu du sentier des Sablons, ou « *Ancienne voie aux vaches* », puis le sentier des Heulins, puis retour à une autre « *Ancienne voie aux vaches* ».

Cette Ancienne voie aux vaches, comme il est écrit sur le plan terrier, a un tracé sinueux qu'on retrouve du Sud au Nord de la ville, du ruisseau d'Aulnay au rû de la Fontaine-du-Moulin. Dans sa partie Sud, c'est un chemin creux entre deux haies alors que tous les autres chemins sont ouverts sur tout le territoire de la commune.

Au Nord de la ville on retrouve le souvenir de l'Ancienne voie aux vaches dans le tracé de la rue des Pépinières ; on découvre aussi un sentier qui n'apparaît pas sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui, de nos jours, relie le boulevard Desgranges à l'avenue Paul-Langevin : le sentier de Fontenay. Vous verrez en descendant le sentier, sur votre gauche, un petit fossé empli d'eau et bordé d'herbes. Vous êtes à la limite de la commune ; après la rivière, c'est Fontenay-aux-Roses.

Les autres sentiers de la ville : sentier de la Station, chemin latéral, sentier de l'Yvette, sentier de Paris sont nés de la construction du métro et du besoin d'atteindre les passerelles qui permettent de traverser les voies. Avant la création, en 1910, de l'avenue Verdun, restée voie privée jusqu'à la première guerre mondiale, il n'y avait plus qu'une rue pour rejoindre le fond de la vallée ; au Nord, la rue de Bagneux avait été coupée par la tranchée du métro. Le sentier de Paris et le sentier de la Station sont nés de ce besoin de traverser sans faire le détour ; ils sont malheureusement beaucoup moins poétiques que les anciens sentiers du versant Sud.

Thérèse PILA  
Bibliothécaire municipale

# éditorial

## TGV-Atlantique : où est le vrai danger ?

par Pierre RINGENBACH, maire de Sceaux



A la suite d'une réunion d'information tenue dans le cadre du lycée Marie-Curie ainsi que d'une émission à la télévision suivie d'un article dans la presse, une certaine émotion s'est répandue dans notre ville, des pétitions m'ont été remises, et une très sérieuse préoccupation a envahi les riverains directement concernés par l'ouverture à Sceaux du chantier du TGV-Atlantique vers la fin du premier trimestre 1985.

Sans entrer dans les détails techniques, je souhaite faire ici, objectivement, le point et rétablir la vérité pour calmer quelques inquiétudes fondées sur des informations incomplètes.

1. Depuis le début, aussi bien le conseil municipal de Sceaux (délibération du 24 juin 1983) que le conseil régional d'Ile-de-France (délibération du 18 octobre 1983) demandent la **couverture totale de la voie**.

2. Le projet dit « *de base* » de la SNCF a été modifié par rapport au projet d'origine afin de permettre cette couverture totale.

3. En l'état actuel du projet technique, si le véritable tunnel sort effectivement à 90 m au sud du lycée Marie-Curie, il pourra être prolongé par une couverture de 175 m de long au sud de ce point, dont 50 m font **intégralement** partie du projet de base de la SNCF. C'est donc à 265 m au sud du lycée qu'apparaîtraient réellement les trains.

4. Il subsiste à **l'heure actuelle** un espace de 60 m de longueur à cheval sur les communes de Sceaux et de Châtenay-Malabry pour lequel nous continuons à faire étudier **la couverture totale** mais où la SNCF doit, pour des raisons de sécurité, réserver un accès « *camions* ». Ce point inquiète — à juste titre — les riverains, mais nous sommes décidés à obtenir satisfaction et je suis convaincu que nous y arriverons, en concertation d'ailleurs avec tous ceux qui sont directement concernés. J'ajoute que, pas plus que les riverains, nous n'acceptons, en ce qui concerne les nuisances phoniques, un raisonnement fondé sur la notion de niveau de bruit moyen. Nous avons encore deux mois pour régler ce problème.

— Suite page 6 —

entreprise  
générale  
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

**R. SERVIGNAT & Cie**

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +  
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

disclème

Mais **le véritable danger** n'est pas là où on le pense généralement. Il réside dans le fait qu'à ce jour **le dispositif financier** rassemblant les concours de l'État, de la Région, du Département et des communes n'est pas mis en place. Or, faute d'argent, les couvertures de protection risquent de ne pas être réalisées.

En effet, depuis le mois de juin dernier, le projet de création d'un syndicat mixte d'étude et de réalisation de la Coulée verte regroupant le conseil régional d'Ile-de-France, les conseils généraux des Hauts-de-Seine et de l'Essonne, et neuf communes, dont la nôtre, n'a pas pu se concrétiser. Cet organisme doit constituer la pièce maîtresse destinée à harmoniser la mise au point du projet TGV avec celui de la Coulée verte, assurer une protection satisfaisante de l'environnement et gérer l'ensemble de l'opération, y compris, bien entendu, la partie financière.

Le syndicat devait normalement être créé en ce mois de novembre mais, les négociations entre l'État et la Région n'ayant pas encore abouti sur les modalités de cession des terrains, tout est bloqué. Là est l'élément nouveau ; **là est le véritable danger.**

Sur ce point crucial, nous devons exiger que les négociations aboutissent afin que le système de finan-

cement de l'ensemble soit mis au point **avant** le démarrage des travaux à Sceaux.

C'est dans ce sens que doit être dirigée l'action de tous ; c'est dans ce sens que la population doit soutenir l'action du conseil municipal et de son maire.

La réunion publique organisée par la municipalité à ce sujet le lundi 3 décembre prochain à 21 h au gymnase des Blagis permettra, entre autres, de faire connaître à tous le projet dans son état actuel, le calendrier exact des travaux, ainsi que les mesures de sécurité qui seront prises pendant leur déroulement. Cette réunion ne pouvait être programmée qu'une fois tous les éléments du dossier réunis, ce qui n'est le cas que depuis quelques jours.

Un mot encore sur un point qui inquiète tant de monde : les travaux de percement du tunnel près du lycée Marie-Curie ne commenceront que dans le courant du **premier trimestre 1986** (du moins en l'état actuel du calendrier de réalisation).

Toutes les dispositions pratiques, éventuellement complémentaires à celles déjà prévues, peuvent donc encore être prises.

**Pierre RINGENBACH**

vos achats de tous les jours  
ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING  
COUVERT**

**MULTI**

153, RUE HOUDAN  
gare de robinson

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance publique du jeudi 25 octobre 1984

### Malgré les révisions de prix des équipements de l'îlot Charaire, le budget supplémentaire maintient l'équilibre du budget primitif



Le suivi des comptes municipaux n'est pas toujours facile car il faut intégrer trois documents principaux : le budget primitif voté en février ; le compte administratif de l'année précédente adopté en juin et qui conduit à des

reports dans l'année en cours ; le budget supplémentaire où ces reports, additionnés d'un certain nombre de mesures nouvelles, sont rassemblés.

Le fait majeur intervenu depuis le vote du budget primitif est le retard des travaux de l'îlot Charaire qui provoque l'essentiel de la hausse du coût des équipements collectifs : par suite du jeu des indices de prix, + 2,35 millions de francs, soit 8 % par rapport au budget initial ; ce qui demeure néanmoins très raisonnable.

A ce phénomène s'ajoutent des mesures prises pour améliorer la qualité de certains services rendus aux usagers.

Globalement, le financement est assuré par l'excédent du compte administratif de 1983 et par des économies réalisées dans les autres parties du budget. Le complément d'emprunt nécessaire représente 0,5 % de l'emprunt programmé sur 1984. La commune financera donc ces opérations et ces surcoûts dans le cadre des ressources votées en février 1984, sans augmentation des charges actuelles ou futures pour les Scéens.

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité à l'exception des articles 903 et 904 et du BS « *Rénovation* » (centre médico-social, bibliothèque ainsi que voirie et réseaux). L'opposition reproche des prestations de services trop coûteuses, des honoraires d'architecte trop élevés à son avis et affirme que le glissement des coûts imputable au retard du chantier aurait dû être pris en compte dans la prévision budgétaire initiale. Elle conteste également — et à nouveau — l'utilité du parking dans le cadre de la rénovation de l'îlot Charaire.

### Carte scolaire : maintien de deux classes

Par lettre du 16 mars 1984, l'inspecteur d'Académie avait informé la municipalité de sa décision de fermer une classe à l'école élémentaire du Centre et une classe à l'école maternelle des Clos Saint-Marcel.

Après analyse, le conseil municipal avait estimé que les chiffres qui fondaient cette décision étaient erronés et avait demandé le main-

tien des deux classes. Malgré cela, la décision de fermeture avait été maintenue.

Toutefois, les effectifs présents à la rentrée ont confirmé les prévisions de la ville de Sceaux et l'inspecteur d'Académie a autorisé la réouverture des deux classes.

L'humour administratif n'ayant pas de limite, il a été demandé au conseil municipal d'approuver ces réouvertures.

Ce qui a été fait à l'unanimité, bien sûr...

### Les autres décisions

- Adoption d'un avenant au contrat d'architecture intérieure pour le centre médico-social et la bibliothèque de l'îlot Charaire, afin de faire concorder ce contrat et les dossiers techniques adoptés lors de la séance du 28 octobre 1983. A la majorité, 27 voix contre 5.

- Admission en non-valeur de taxes communales et de produits communaux irrécouvrables (années 1980 à 1983). A l'unanimité.

- Ajustement des comptes du budget de rénovation et du budget d'assainissement dans le cadre de l'opération Charaire. A l'unanimité.

- Approbation des comptes de gestion de l'exercice 1983. A l'unanimité.

- Organisation d'une classe de découverte du 13 au 20 novembre 1984 pour des enfants de l'école du Petit Chambord ; coût : 37 800 F. A l'unanimité.

- Adoption du marché de mobilier de la bibliothèque de l'îlot Charaire. A la majorité, 27 voix contre 5.

- Adoption du marché de travaux de rénovation du chauffage de l'école du Centre. A l'unanimité.

P.N.

## Séance publique du lundi 5 novembre 1984

### Création de nouveaux cantons : non au découpage politique

Dans sa séance du lundi 5 novembre 1984, le conseil municipal de Sceaux a examiné le projet d'un nouveau découpage cantonal envisagé par le gouvernement.

Ce projet consiste à diviser le canton actuel de Sceaux/Châtenay-Malabry en deux cantons : Sceaux + 2 bureaux de vote de Châtenay-Malabry d'une part ; le reste de la commune de Châtenay, d'autre part.

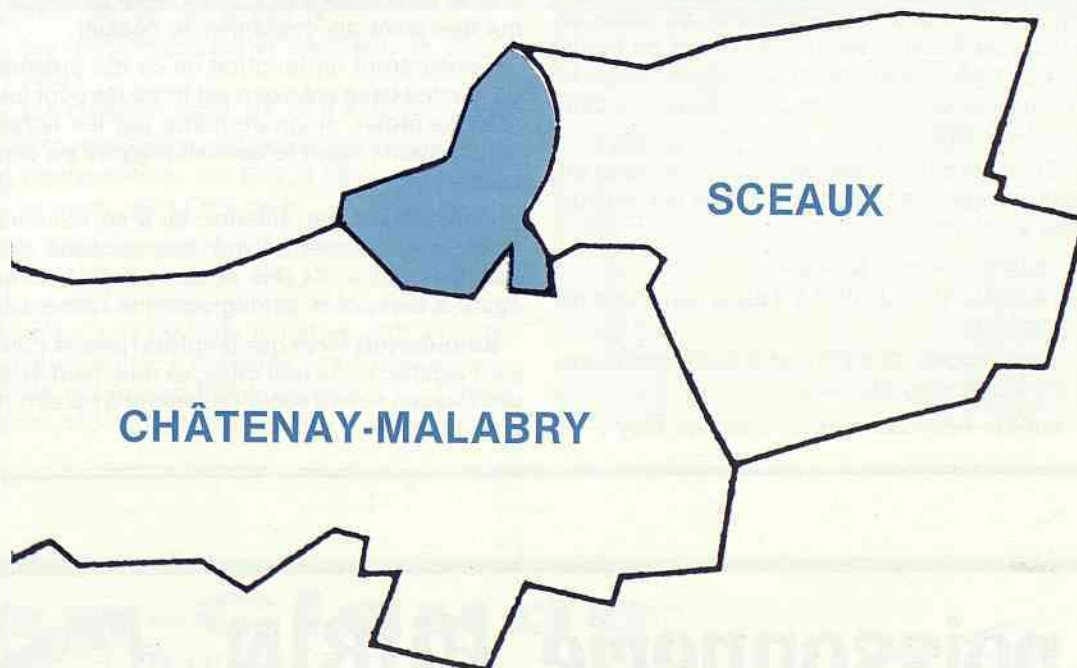
Les raisons de ce découpage ne sont pas apparues clairement au conseil municipal. La seule explication objective serait celle de la sous-représentation d'un canton. La circulaire ministérielle du 5 juillet 1984 fixe un seuil qui correspond à un canton d'une population au moins égale à 1,5 fois la population cantonale

moyenne du département. Pour les Hauts-de-Seine, ce seuil est de 52 014 habitants. Il ne s'applique donc pas à Sceaux/Châtenay-Malabry qui compte 47 207 habitants.

Faute de cette base logique, le découpage est apparu comme une opération politicienne.

Cette présomption est fortement renforcée par l'examen détaillé de la répartition des bureaux de vote : le fait de rattacher à Sceaux les bureaux 4 et 5 de Châtenay modifie substantiellement l'équilibre sociologique de cette ville et donne une meilleure chance de réélection à l'actuel conseiller général.

L'opposition n'a pas été convaincue par cette argumentation, estimant que ce nouveau découpage, comme d'autres dans les Hauts-de-Seine, a pour but d'assurer un meilleur équilibre dans la représentation des citoyens.



D'un seul canton, on en ferait deux mais sans respecter les frontières communales puisqu'une partie du territoire de Châtenay-Malabry, correspondant à deux bureaux de vote, serait rattachée à Sceaux (en couleur sur le plan).

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Refusant de cautionner ce qu'elle estime être une manipulation politique, la majorité du conseil municipal a émis un avis défavorable sur le projet.

On trouvera ci-dessous le texte intégral de la délibération prise par le conseil municipal. Celle-ci a été jugée « particulièrement savoureuse » par le journal « Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine » ; nous ne voudrions pas en priver nos lecteurs.

## Le maire de Sceaux sera candidat aux élections cantonales de mars 1985

Aussitôt après que le conseil se soit prononcé sur le projet de nouveau découpage cantonal, M. Pierre Ringenbach a annoncé son intention — qu'il y ait ou non découpage — de se présenter à la prochaine élection.

## Autre décision

- Adoption du marché de mobilier du centre médico-social de l'îlot Charaire. A l'unanimité.

P.N.

## Délibération du conseil municipal de Sceaux sur le remodelage de la carte cantonale

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de M. le maire,  
Vu le Code des Communes,

Vu la lettre adressée le 23 octobre 1984 par le préfet, commissaire de la République du département des Hauts-de-Seine, au maire de la ville de Sceaux, relative au projet de remodelage de la carte cantonale qui envisage la création de deux cantons par scission du canton de Sceaux,

Considérant que les deux cantons issus du remodelage se composeraient des bureaux de vote suivants :

- canton nouveau de Sceaux :
  - bureaux de vote n° 1 à 9 de la commune de Sceaux,
  - bureaux de vote n° 4 et 5 de la commune de Châtenay-Malabry ;
- canton nouveau de Châtenay-Malabry :

— bureaux de vote n° 1, 2, 3 et 6 à 14 de la commune de Châtenay-Malabry,

Considérant que cette lettre fait référence à l'ordonnance n° 45-2604 du 2 novembre 1945 dont le paragraphe n° 3 est ainsi libellé :

« Les modifications à la circonscription territoriale du canton, les créations et suppressions de cantons et le transfert du siège de leur chef-lieu sont décidés par décret en conseil d'Etat après consultation du conseil général »,

Considérant que l'ordonnance du 2 novembre 1945 n'apporte par elle-même aucun élément de justification et ne prévoit pas la consultation du conseil municipal,

Considérant, après recherche, que c'est peut-être la circulaire n° 84-186 du 5 juillet 1984 relative au remodelage qu'il conviendrait de retenir, et que cette circulaire indique « qu'il importe de déterminer un seuil au-delà duquel il sera admis, en principe, qu'un problème de sous-représentation se pose » et que « ce seuil correspondra à un canton d'une population au moins égale à une fois et demie la population cantonale moyenne du département »,

Considérant que si cette règle devait être appliquée, la population (base recensement 1982) du canton actuel de Sceaux-Châtenay étant de 47 207 habitants, et la population cantonale moyenne étant de 34 676 habitants, le seuil de sous-représentation serait alors de  $34\ 676 \times 1,5$  soit : 52 014,

Constatant alors que le calcul précédent ne justifie par le remodelage prévu,

Considérant de plus que la circulaire du 5 juillet 1984 précise que « dans les départements de la région Ile-de-France où l'équilibre démographique relatif des circonscriptions est meilleur que dans le reste du pays » et que de ce fait « il n'est imposé aucun seuil démographique... »,

Considérant que, faute de base arithmétique, il est fait allusion dans cette circulaire à une « fiche technique » et à une « fiche politique » qui devraient accompagner le dossier,

Considérant en fonction de ce qui précède qu'aucune base précise n'est indiquée pour justifier ce projet, sinon peut-être par les fiches en question... dont le conseil n'a pas eu connaissance,

Considérant par ailleurs, qu'à sa connaissance, la représentativité des cantons des Hauts-de-Seine n'a pas posé de problème eu égard à leur poids démographique respectif,

**Subodorant** alors que d'autres raisons puissent exister, mais non dites, et que, peut-être, ces raisons soient essentiellement à caractère politique,

Observant que le fait, dans le nouveau canton de Châtenay-Malabry, d'enlever les bureaux de vote n° 4 et 5 en les rattachant au nouveau canton de Sceaux, modifie d'une manière significative la structure politique de la ville de Châtenay,

Observant que la conséquence de cette opération pourrait être de faciliter ainsi la réélection de l'actuel conseiller général du canton,

Considérant que ce projet de remodelage qui concerne également d'autres cantons du département aura pour résultat d'augmenter de 5 le nombre de conseillers généraux et que ceci se traduira inéluctablement par des coûts supplémentaires,

Considérant que la rigueur des temps devrait normalement inciter les pouvoirs publics à ne pas encourager les dépenses de cet ordre,

Pour toutes ces raisons, et considérant en définitive qu'aucun des éléments dont il a pu prendre officiellement connaissance, ne lui permet de reconnaître le bien-fondé du projet soumis,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

Émet un avis défavorable à la création des deux nouveaux cantons de Sceaux et de Châtenay-Malabry.

## PERMANENCE DES ÉLUS

A l'Hôtel de ville  
122, rue Houdan

**M. Pierre Ringenbach**  
maire de Sceaux  
le mardi de 18 h 30 à 20 h

**M. Bruno Philippe**  
maire adjoint  
chargé des affaires sociales,  
du logement et de l'emploi  
le mardi de 18 h 30 à 20 h

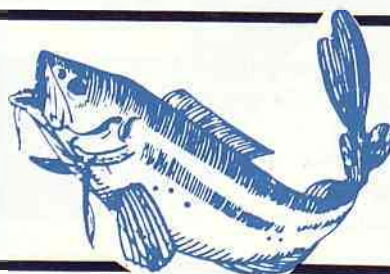
**Mme Madeleine Laville**  
conseiller municipal  
(informations dans le domaine social)  
le mercredi de 14 h 30 à 17 h

Aux services techniques municipaux  
132, rue Houdan

**M. André Benoit**  
maire adjoint  
chargé des travaux municipaux  
le mercredi de 14 h à 17 h

# poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24



# ACTION SOCIALE

## La ville de Sceaux recrute 20 assistantes maternelles en vue de la création de sa crèche familiale

### Rappel

Le n° 138 du bulletin municipal (juin-juillet) évoquait le projet de la ville de créer une crèche familiale à la condition de recruter suffisamment d'assistantes maternelles.

### Qu'est-ce qu'une crèche familiale ?

Elle assure l'accueil des enfants de 2 mois à 3 ans au domicile des assistantes maternelles agréées (ce n'est pas une mini-crèche collective), à proximité du domicile des parents. **C'est un service de voisinage.** Elle permet une souplesse dans l'organisation des horaires et des soins particuliers à chaque enfant.

Les assistantes maternelles sont employées par la ville et placées sous la responsabilité d'une puéricultrice, directrice de la crèche familiale municipale. Le siège de la crèche sera situé dans le centre médico-social de l'îlot Chaire.

### Les conditions de travail de l'assistante maternelle recrutée par la crèche familiale municipale de Sceaux

- Rémunération nette de l'assistante maternelle gardant deux enfants (au 1<sup>er</sup> juillet 1984) : 4 244 F par mois pour 22 jours de travail ; la rémunération, indexée sur le SMIC, évolue comme lui.
- La garde s'effectue au domicile ; toutefois, l'assistante maternelle peut confier de temps en temps les enfants à la halte-garderie municipale et ceci gratuitement.
- Le matériel (landau, lit, poussette, etc.) est mis à la disposition de l'assistante maternelle par la crèche familiale.
- La ville de Sceaux prend en charge les cotisations patronales et cotise à l'IRCANTEC (régime de retraite complémentaire).
- Des avantages fiscaux importants sont réservés aux assistantes maternelles agréées et recrutées par une crèche familiale.

Le profil du poste est largement décrit dans le numéro de juin-juillet du BMI.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, vous pouvez appeler Mme Camdessus, directrice du Centre Communal d'Action Sociale, tél. 661 29 50, Poste 382.



## Instance de coordination gérontologique

Le 10 juillet 1984, une instance de coordination gérontologique s'est créée à Sceaux sous la présidence de M. Bruno Philippe, maire adjoint chargé des affaires sociales, du logement et de l'emploi.

Cette instance est composée de représentants d'associations de retraités, de comités de quartiers, d'organismes ou de services s'adressant directement ou indirectement aux personnes âgées.

Le rôle de cette instance est d'être le correspondant local du CODERPA (COMITÉ Départemental des Retraités et Personnes Agées) et, de ce fait, de participer activement à l'élaboration du plan gérontologique départemental (étude des besoins à satisfaire dans le cadre du IX<sup>e</sup> plan).

En 1979, un contrat de Programme d'Action Prioritaire, PAP 15, avait été signé pour favoriser la mise en place de moyens de maintien à domicile des personnes âgées ; d'ores et déjà, l'instance de coordination gérontologique va

permettre de poursuivre l'étude des besoins de la population scéenne âgée et de définir les moyens susceptibles d'y répondre.

Le 10 juillet, lors de la création de l'instance, il a été décidé :

- de former un petit groupe de travail, nommé « *délégation de l'instance* », composé de six membres : Mmes Laure Olivier, Madeleine Laille, Geneviève Leroy et MM. Marc Baldensperger, Étienne Claude, Alain Lecerf ;
- de constituer trois commissions autour des thèmes du service de voisinage, de l'hébergement et de la vie associative sociale et culturelle.

Tout récemment, le 12 novembre, l'instance étant réunie, ses différents membres se sont inscrits dans la, ou les, commission(s) de leur choix. Un calendrier et un programme de travail ont été proposés pour chacune d'entre elles.

Que l'expression « *instance de coordination* » paraisse technocratique et quelque peu pédante, on en convient volontiers. En revanche, le programme et le rythme de travail retenus par ses membres prouvent leur détermination d'aller de l'avant dans un esprit de réalisme. C'est cela qui compte.

## Centre Information Accueil Services — CIAS

Centre d'informations à caractère social, ayant à votre disposition des revues, de la documentation, un fichier,

Plaque tournante vers les services, associations et organismes spécialisés,

Lieu d'accueil et d'écoute,

Bourse d'échanges de services tels que gardes d'enfants, de personnes âgées ou malades,

le CIAS, dont la responsable est Geneviève Leroy, fonctionne :

- à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles, tél. 661 65 24 :
  - les lundi, mercredi et vendredi, de 10 h à 12 h,
  - les mardi et jeudi, de 15 h à 17 h ;
- au Centre Social et Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18 :
  - le lundi, de 14 h à 16 h.

Le CIAS, service du Centre Communal d'Action Sociale, a, en outre, mis en place la permanence de l'écrivain public (voir ci-contre) ; il organise, aux mois de juillet et août, l'opération Été-amitié ; il participe également au centre de documentation-information du Centre Social et Culturel des Blagis.

## Permanences de l'écrivain public municipal

Pour vous aider à rédiger votre courrier, remplir vos formulaires, présenter votre curriculum vitae, etc., l'écrivain public municipal tient des permanences tous les mardis matins :

- de 9 h à 10 h 30, à la MJC ;
- de 10 h 35 à 12 h, au CSCB.



## Jean-Claude

COIFFURE  
FÉMININ-MASCULIN



11, rue Auguste-Mounié — 92160 ANTONY — téléphone : 237 53 43

JOURNÉE  
CONTINUE



# Tables rondes de quartier : renco

Quatre tables rondes de quartier ont eu lieu avant les vacances d'été dans les quartiers « Chéneaux-Sablons », « Square-Pépinières-Fontenay-Mairie-Penthièvre », « Centre-Vieux Sceaux » et « Clos Saint-Marcel-Robinson ». Elles ont connu une bonne affluence et les échos recueillis depuis donnent à penser que ceux des Scéens qui s'y sont rendus ont eu le sentiment de participer à un dialogue ouvert et constructif avec la municipalité (cf. BMI n° 138 de juin-juillet 1984).

Quatre autres viennent d'avoir lieu courant octobre et novembre dans des conditions analogues. Nous rendons compte ci-dessous de celles qui ont concerné les quartiers « Blagis » et « Marne-Musiciens ».

## Quartier des Blagis

C'est le 5 octobre, à 21 heures, au Centre Social et Culturel des Blagis, que s'est tenue la première des quatre réunions de la deuxième série de tables rondes de quartier.

Les problèmes d'environnement et de sécurité ont largement dominé les débats menés sur un ton très direct qui a semblé satisfaire au moins autant les habitants du quartier que les représentants de la municipalité.

nécessiterait sans doute une évolution du système vers l'implantation complémentaire de collecteurs fixes.

Certains trottoirs appellent une réfection rapide.

Le parking Albert-1<sup>er</sup> devrait pouvoir être utilisé, dans la mesure où les automobilistes y seraient incités grâce à l'ouverture d'un portillon donnant directement accès aux quais.

Le marché ne fonctionne pas bien et, si son déplacement était décidé, il faudrait que ce soit pour lui donner plus de vitalité. De toute façon, ce déplacement ne peut s'inscrire que dans le cadre d'un projet plus vaste qu'il ne faut pas manquer de présenter, en temps utile, à la population.

## Sécurité

C'est au travers de témoignages circonstanciés que se sont exprimées les préoccupations des habitants du quartier en matière de sécurité.

Les cambriolages se multiplient, de jour comme de nuit et, parfois, alors que les occupants des appartements sont chez eux.

Pour dissuader leurs auteurs, des volets efficaces sont réclamés pour les logements en rez-



Dialogue constructif entre un public motivé, venu nombreux pour parler des problèmes du quartier des Blagis, et la municipalité ; photo de gauche, de gauche à droite : MM. Benoit, Herzog, maires adjoints, M. Ringenbach, maire, MM. Oheix, Bonté, Collet, maires adjoints.

A noter que les difficultés signalées concernent essentiellement la résidence des Bas-Coudrais, gérée, rappelons-le, par la SCIC. Ceci est important à souligner car la municipalité ne peut pas avoir une action directe pour pallier ces inconvénients, sauf dans quelques cas bien précis.

## Environnement

Un certain nombre de nuisances ont été signalées touchant à la circulation des camions de livraison rue du Docteur-Roux, à la manœuvre des bennes à ordures rue Marc-Sangnier, à la collecte sélective du verre qui

Une passerelle au-dessus de la ligne RER, dans l'axe de la rue Lakanal favoriserait les liaisons inter-quartiers (et éviterait que les enfants ne traversent les voies à l'occasion).

La circulation est souvent difficile à l'intérieur de la résidence mais la mise en sens unique de certaines voies ne serait pas sans conséquences pour leurs usagers. La vitesse est souvent excessive et justifierait l'implantation de ralentisseurs. La signalisation laisse aussi à désirer.

Deux stations-service utilisent abusivement chaussée et trottoirs pour y faire stationner, réparer ou exposer des voitures.

de-chaussée ainsi qu'une amélioration de l'éclairage et un élagage de certaines plantations.

De même, des rondes de police, plus fréquentes, de jour et de nuit, effectuées à pied, pourraient avoir un effet dissuasif.

En ce qui concerne la drogue, le sentiment quasi-général est que les informations dont dispose la police devraient permettre d'agir. Un membre du conseil d'administration de « Jeunes dans la cité » signale que cette association de prévention devrait renforcer son activité après le renouvellement du conseil et la nomination d'un nouveau responsable.

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
DÉPANNAGE**

**Michel DELCENSERIE**

82, avenue Ferdinand-Fenzy - 92160 ANTONY  
☎ 668.21.14

**MIROITERIE 102**

ateliers et bureaux **ANTONY** Raymond DJIAN  
102, avenue Aristide-Briand - Tél. 666.09.66/666.17.23/237.23.10

survitrage • double vitrage • menuiserie aluminium • aluminier technal

VITRERIE - DÉTAIL - ENTRETIEN - ENCADREMENTS

# Contre et dialogue avec les élus (suite)

## Quartier Marne-Musiciens

Le 19 octobre, à 21 heures, au gymnase de la rue Léo-Delibes, s'est tenue une autre réunion destinée aux habitants du quartier Marne-Musiciens.

Là, ce sont les difficultés en matière de circulation et de stationnement qui ont constitué la dominante de la soirée. Des problèmes d'environnement ont également été évoqués.

### Circulation

La sécurité des piétons est souvent mal assurée, notamment au carrefour avenue Georges-Clemenceau/avenue de Bourg-la-Reine et à la sortie de la gare de Bourg-la-Reine, côté Sceaux.

En ce qui concerne les véhicules, c'est dans tout le quartier que des problèmes se posent et le plan de circulation devrait peut-être être réétudié pour faciliter les déplacements des habitants et éviter que certaines rues tranquilles soient utilisées comme voies de transit.

### Stationnement

Le stationnement est anarchique en particulier rue de l'Yser aux alentours de la piscine, rue de la Marne aux abords du Lycée d'Enseignement Professionnel et à la limite de Bourg-la-Reine où la rue Arnoux a une alternance de stationnement par quinzaine inverse de celle de la rue de la Marne.

Comme remède, sont réclamées une meilleure coordination avec la ville de Bourg-la-Reine, des bornes aux endroits les plus délicats, une répression accrue des abus manifestes et une campagne d'information et de sensibilisation utilisant en particulier le bulletin municipal.

### Environnement

La propreté du quartier est aussi une préoccupation importante. Autour du LEP et de la piscine, le nettoyage est jugé insuffisant ; des corbeilles à papier supplémentaires seraient les bienvenues.

La benne à ordures du parking Albert 1<sup>er</sup>, sans doute fort utile, est vraiment inesthétique. L'annonce de son « habillage » par une clôture est appréciée.

En ce qui concerne la voirie, ce sont les trottoirs qui sont les plus visés : quelques exemples sont donnés où le revêtement est, soit en très mauvais état, soit inexistant.

La passerelle au-dessus de la ligne RER est également demandée, le nombre d'enfants susceptibles de l'emprunter allant croissant.



Malgré la température « sportive » du gymnase, une longue soirée de dialogue entre les habitants du quartier « Marne-Musiciens » et les représentants du conseil municipal ; de gauche à droite sur la photo ci-dessus : M. Philippe, maire adjoint, M. Damery, Mme Maria, M. Brosse, conseillers municipaux, M. Herzog, 1<sup>er</sup> adjoint, M. Ringenbach, maire, MM. Oheix, Bonté, maires adjoints, Mme Bray, M. Pourrez, conseillers municipaux, ainsi que M. Simonnet, directeur des services techniques, et Mme Millet, chef du service des relations publiques et de la communication.



Bien entendu, aux très nombreuses questions posées, y compris celles moins générales qui ne figurent pas ici mais qui ont été soigneusement notées, des réponses n'ont pu être immédiatement et, surtout, complètement données par M. le maire et les membres de la municipalité présents aux deux réunions.

Seuls, les problèmes de sécurité ont pu faire l'objet d'un exposé complet et précis des mesures déjà prises, en fonction notamment des réflexions menées par la commission extra-municipale de la sécurité : renforcement des relations avec le Commissariat de police et la Gendarmerie, recrutement d'agents de police municipale, coordination des tâches incombants à ces fonctionnaires avec celle de la police d'État, en particulier en matière d'ilotage, etc.

Mais l'engagement a été pris d'examiner toutes les questions et suggestions et de faire connaître les suites qu'il aura paru possible (ou impossible) de donner ou d'envisager de donner dans un délai plus ou moins proche.

**COURRIER SUD**

Pierre BARET

**librairie-papeterie**

beaux livres - cadeaux - philatélie

112, rue Houdan — SCEAUX — Tél. 661.19.50

(ex. librairie Voltaire)

# Les cérémonies du 11 novembre

Favorisées par un temps fort clément, les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées dans notre ville dans l'atmosphère habituelle de recueillement et de ferveur.

Le cortège traditionnel s'est formé à 10 h 30 au rond-point Guy-Flavien : les drapeaux des associations patriotiques, M. le maire et le conseil municipal, les Anciens Combattants, les représentants des administrations ou organismes officiels, ainsi que de nombreux citoyens et citoyennes de Sceaux se sont dirigés vers la mairie en empruntant l'avenue du Président-Franklin-Roosevelt et la rue Houdan.

Arrivés à la mairie, les participants à ce cortège, ainsi que d'autres personnes venues

directement, ont pris place autour du monument aux morts pour l'hommage qui allait être rendu aux Scéens « morts pour la France ».

M. le maire a tout d'abord prononcé l'allocution suivante :

*« Le 11 novembre de chaque année est traditionnellement le jour où nous célébrons le souvenir de toutes celles et de tous ceux, militaires ou civils, qui ont perdu la vie au service de la France et au service de la Paix.*

*Dans quelques instants, je vais lire le message de M. le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et Victimes de guerre, rendant un hommage tout particulier aux morts de la*

*guerre de 1914-1918, puisque, cette année, nous célébrons le 70<sup>e</sup> anniversaire du début de cette guerre et, surtout, celui de la bataille de la Marne qui, à elle seule, fit tant de victimes.*

*Mais cette année 1984 présente la caractéristique de marquer plusieurs dates concernant les guerres qui ont suivi celle qui devait être la dernière.*

*1984/1944. 40<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie et en Provence : c'était le tournant de la guerre de 1939-1945 ; c'était l'année de la libération de la France.*

*1984/1954. 30<sup>e</sup> anniversaire de la fin de Dien Bien Phu. C'était également l'année de la fin de la guerre d'Indochine.*

*Et l'on pouvait croire alors que c'était la fin de ces conflits.*

*Malheureusement, souvenez-vous, Toussaint 1954 — c'était aussi, il y a trente ans — la Toussaint sanglante, le début des assassinats et de la guerre d'Algérie.*

*Quatre guerres en 70 ans. Des millions de morts. Tous avaient le même idéal : ils servaient la Liberté, la Paix et la France.*

*Nous devons, tout à l'heure, nous en souvenir lorsque sera lue la liste longue, trop longue, des Scéens qui se sont sacrifiés, pour nous. »*

M. Pierre Ringenbach donna ensuite lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants :

*« En cette année, nous célébrons le 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la Marne qui sauva Paris et sauva la France. Dans la mémoire collective des Français, la guerre de 1914-1918 reste la « Grande Guerre » par l'étendue des sacrifices consentis pour l'intégrité territoriale et l'indépendance de la patrie.*

*Tout au long de ces années terribles, des hommes, des jeunes hommes allaient souffrir, allaient mourir, souffrances et deuils partagés par un peuple.*

*Les noms des morts sont gravés sur les monuments à leur mémoire. Dans l'assistance qui se pressera pour les cérémonies du 11 novembre les familles pourront rendre un hommage public à ceux que la mort au combat a ravis à leur affection.*

*Parmi eux, nombreux seront les jeunes qui ne savent de cette guerre que ce qu'ils ont appris, mais qui savent aussi que la victoire du 11 novembre 1918 a sauvé la France, même si, hélas ! elle n'a pas dans l'immédiat, comme le souhaitent ardemment les survivants, préparé un avenir de paix et de concorde.*

*C'est pourquoi, en ce 11 novembre, les Françaises et les Français choisiront de se souve-*



Le cortège dans la rue piétonne.

## AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

DEPOSITAIRE PRODUITS HEDIARD et FAUCHON

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX

TEL. 661.02.09

## L'OCÉAN

POISSONS ET CRUSTACÉS

ARRIVAGES DIRECTS

# Les cérémonies du 11 novembre



M. le maire, entouré du conseil municipal, prononce son allocution.

nir de ce qui fut une page de gloire écrite par l'armée française et par les alliés qui se battaient à ses côtés.

C'est donc un hommage à l'armée française qui fut hier, et reste aujourd'hui, la gardienne de l'indépendance de la France et de la liberté des citoyens.

Ce sera aussi un hommage au peuple de France qui, dans ces rudes années, sut faire preuve d'une unité féconde et d'un patriotisme intransigeant. Une nouvelle épreuve devait lui être infligée au cours de la deuxième guerre mondiale à l'issue de laquelle l'espoir de paix des soldats de 1914-1918 allait pouvoir enfin se réaliser en Europe.

A l'heure de la réconciliation, notre devoir, lorsque nous pratiquons ensemble, dans le recueillement, le culte du souvenir, c'est de redire notre attachement à la patrie et notre fidélité aux valeurs de liberté et de justice qui sont le fondement même de notre civilisation ».

Jean LAURAIN

Puis eurent lieu le dépôt des gerbes, la lecture du livre d'or, la sonnerie aux morts, suivie d'une minute de silence, de la Marseillaise et du « Cessez-le-feu ».

Aussitôt après, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière.

Un instant de recueillement fut observé par M. le maire et l'ensemble du cortège devant le monument aux morts de 1870. Après l'envoi des couleurs par le président de l'association des Anciens Combattants, la nombreuse assistance défila devant les tombes de ceux, qui, tombés au cours des dernières guerres, sont inhumés au cimetière communal.



Recueillement devant le monument aux morts. De gauche à droite, MM. Jean-Louis Oheix, maire adjoint, Stanislas Piotrowski, président de la 363<sup>e</sup> section des Médailleurs Militaires, Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, Georges Brizou, président de l'association des Anciens Combattants, et Marie-Réale Cahen, représentant le comité de Sceaux de la Croix-Rouge française.

Après les cérémonies, on se rendit aux baraquements où devait avoir lieu la remise de deux médailles militaires et le vin d'honneur offert par l'association des Anciens Combattants.

Bon nombre de participants se retrouvèrent

ensuite à l'ancienne mairie pour le « bœuf gros sel » traditionnel, ce banquet annuel des Anciens Combattants dont l'ambiance chaleureuse et amicale fut, comme à l'accoutumée, très appréciée de tous.

## Comité Scéen pour le souvenir du Général de Gaulle



Vendredi 9 novembre, à 19 heures, cour de la mairie : plus de quatre-vingts personnes pour marquer, par le dépôt silencieux d'une gerbe au monument aux Morts, le quatorzième anniversaire de la mort du Général de Gaulle.

Parmi elles, M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, et les responsables du comité : MM. Jean-Louis Oheix (président) et André Benoît, maires adjoints (à droite et à gauche du maire sur la photo).

Comité Scéen pour le souvenir du Général de Gaulle, 1, rue des Écoles, 92330 Sceaux.

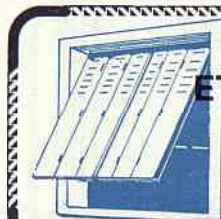
PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE  
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS

**Edouard DESJONQUERES**

15, rue du Colonel-Fabien - 92160 ANTONY - Tél. 666.87.86  
à votre disposition.

dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony  
ARBRES, CONIFERES DE GRANDE TAILLE

prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation

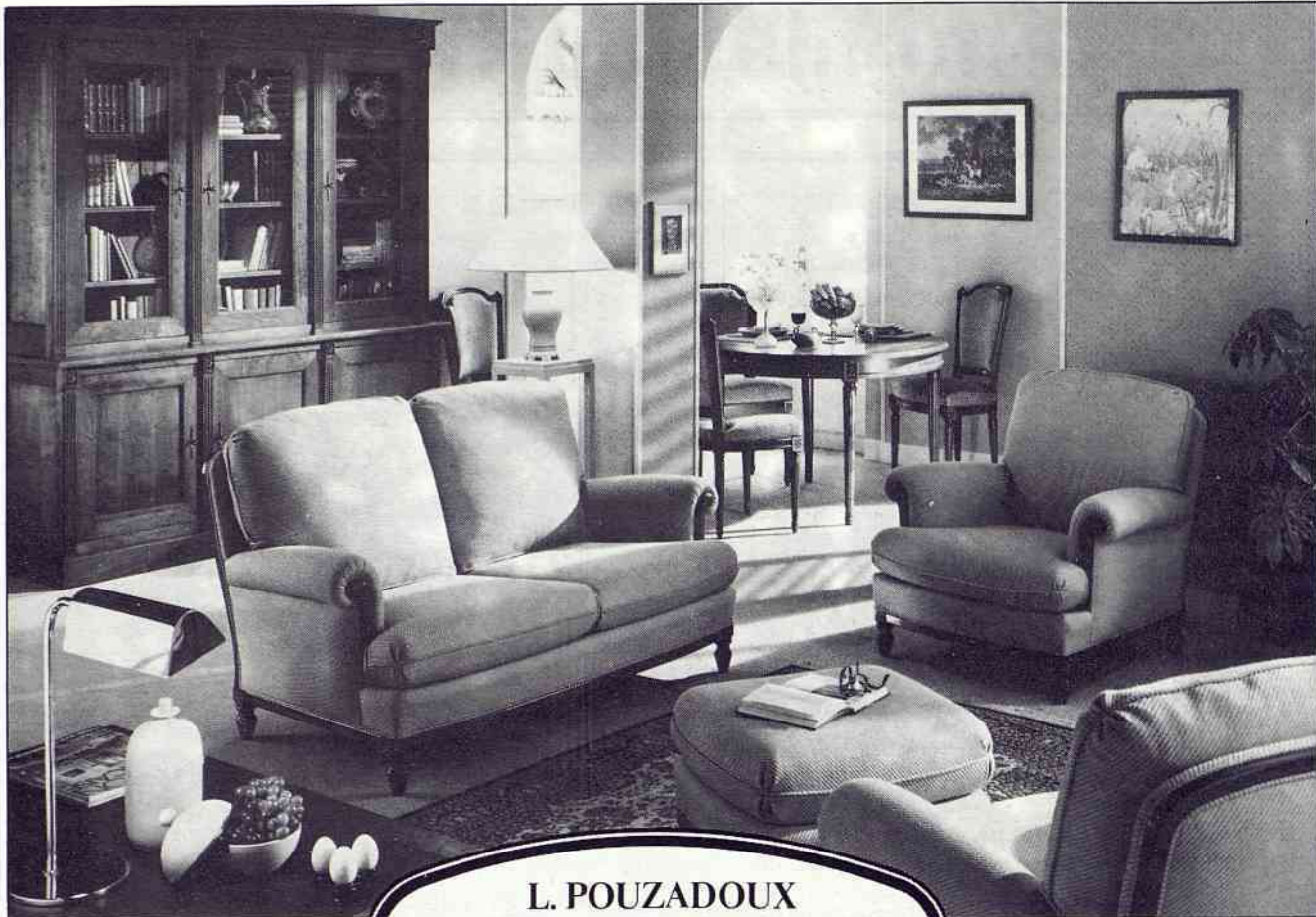


ETS. **BASSEREAU**

fabrication, pose, entretien et réparation  
**TOUTES FERMETURES  
STORES TOILES - VÉNITIENS**

3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

S  
A  
D.



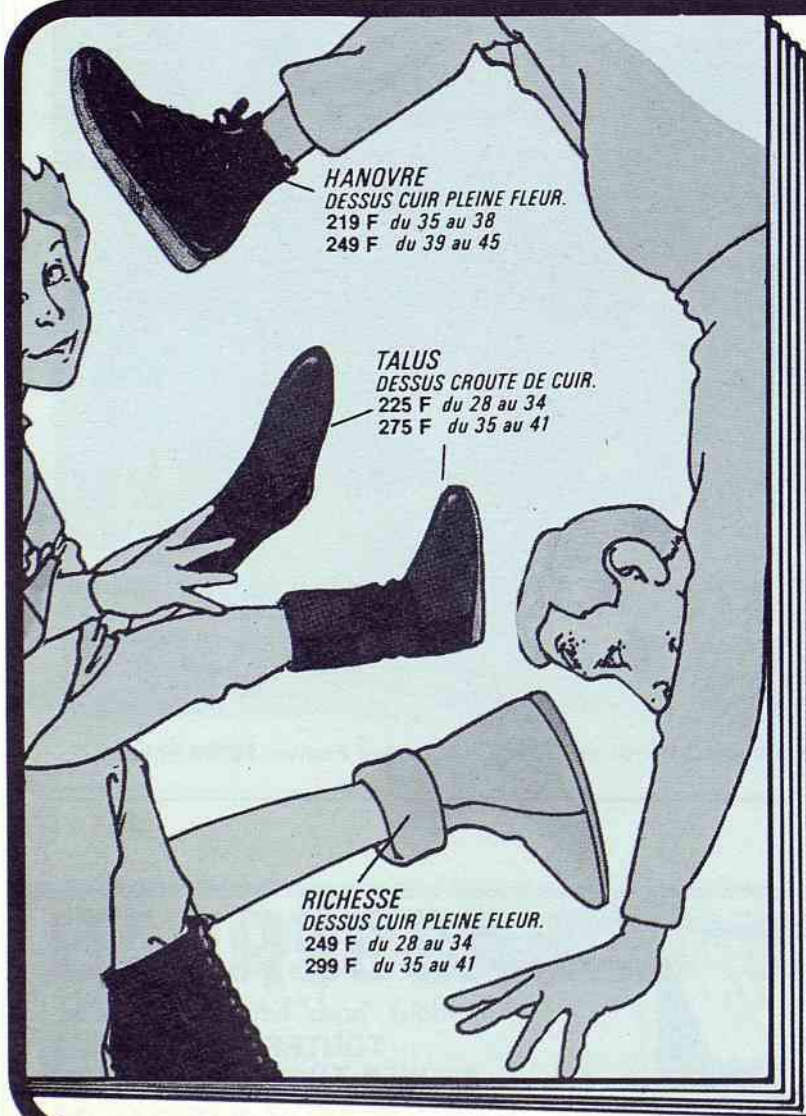
S  
A  
D.

canapés, bibliothèques  
tapisserie,  
tenture murale

L. POUZADOUX  
J.-P. BEAUHAIRE  
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan  
92330 SCEAUX

☎ 660.03.94



## LA CHAUSSERIE

DESCHAYS

place de l'église  
SCEAUX

OUVERT TOUS LES  
DIMANCHES MATINS

GER!

mêmes magasins à :  
ANTONY • CHATENAY • CHATILLON  
GARE ST-LAZARE • GARE DU NORD

# ASSOCIATIONS

## Association des Artistes Scéens

A l'occasion des dernières fêtes de Sceaux, une manifestation originale a été mise sur pied grâce à l'initiative conjointe de deux associations scéniques, l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux et l'association des Artistes Scéens, leur but étant de rapprocher le public et la peinture.

C'est ainsi que, pendant une quinzaine de jours, de nombreux commerçants et artisans ont offert leurs vitrines et leurs murs aux artistes.

Cette innovation a été accueillie par tous avec sympathie, et sera probablement renouvelée dans l'avenir.

Nous rappelons que la prochaine réunion de l'association aura lieu le premier mardi de décembre.

Pour tout renseignement, contacter Mme Henriot, secrétaire, tél. 702 49 60.

## Exposition d'automne

Les « Artistes Scéens » exposeront désormais leurs œuvres deux fois par an. A l'exposition habituelle de printemps, consacrée aux peintures à l'huile et aux sculptures, vient s'ajouter en effet une seconde manifestation, d'automne celle-ci, vouée au dessin, à la peinture à l'eau et aux gravures.

Le premier « Salon d'automne » Scéen, inauguré le 7 novembre, s'est tenu dans son cadre habituel, en l'occurrence le magnifique bâtiment XVIII<sup>e</sup> siècle de la MJC, 21, rue des Ecoles. Deux cents invités, chiffre-record, se pressaient au vernissage où l'on notait la présence de M. Ringenbach, maire de Sceaux, de M. de Pirey, président de la MJC, de Mme Brault, vice-présidente, de M. Charles, directeur, et de sa sympathique équipe de collaborateurs ; bien entendu l'état-major des « Artistes Scéens » était présent, entouré des exposants.

En faisant abstraction de tout esprit de clocher, il est permis d'affirmer que l'ensemble des œuvres présentées se distinguait par sa qualité. Pas de fausses notes dans ce salon où la sûreté du trait, la solidité de facture de nombre des dessins exposés s'imposaient au même titre que la subtilité du coloris ou des recherches fort intéressantes chez les adeptes de la couleur. On se félicite qu'une telle réussite coïncide avec l'essor donné à cette manifestation par l'association des Artistes Scéens.

C'était ce soir-là encore une preuve tangible de cet « art de vivre » que l'on cultive si fidèlement à Sceaux.

## Les Gémeaux

Danse aux Gémeaux en décembre avec un temps fort : les 4<sup>e</sup> Rendez-vous chorégraphiques. Cet événement, de dimension nationale, permet à de jeunes compagnies, dont la qualité a déjà été prouvée, d'avoir l'occasion de se



Compagnie Odile Duboc

présenter à un public chaleureux, sur une scène, dans de bonnes conditions matérielles et avec une publicité bien rodée. Alors venez, vous aussi, applaudir trois créations : « *Bleu nuit* » d'Alain Buffard, « *Figures seules* » de Marc Vincent et « *3<sup>e</sup> Etage face* » d'Odile Cougoule et deux pièces de répertoire : « *Vent d'Ouest* » d'Odile Duboc et « *Corne d'Est* » de Kilina Cremona, les 13, 14 et 15 décembre aux Gémeaux (horaires aménagés) avec un débat le samedi 15 à 18 h, et un film, le même jour, en fin de soirée.

Décembre, c'est aussi du jazz, avec un concert de Charlie Haden et Denny Zeitlin, le jeudi 6 décembre à 21 h. Ce sont deux joyeux complices qui travaillent ensemble depuis 1964 et qui, sur des thèmes d'Ornette Coleman, Coltrane ou Cole Porter, nouent un dialogue pétri d'intelligence et de brio.

Du cinéma bien sûr, avec « *Anou Banou, ou les filles de l'Utopie* » d'Edna Politi, film primé au 5<sup>e</sup> Festival international de films de femmes, puis « *Paris vu par...* » et « *Paris vu par... 20 ans après* », enfin, dernier film de l'année, « *Boy meets girl* » de Léos Carax.

Et pour finir le trimestre en beauté, les Gémeaux organisent une **grande fête de Noël** pour les enfants, le samedi 22 décembre de 14 h à 18 h : manège ancien, spectacle de chansons et fabuleux goûter ; venez donc avec vos enfants ou vos petits-enfants !

## Collège universitaire Fontenaisien - Antenne de Sceaux

Jeudi 6 décembre à 15 h, M. Roger-Maurice Bonnet, directeur scientifique de l'Agence spatiale européenne décrira quelques-unes des activités les plus spectaculaires de cette administration moins bien connue que la NASA, sa consœur américaine, pour l'exploration spatiale.

Pourtant l'Europe n'a pas à rougir de ses dernières réalisations : les lancements réussis de la fusée Ariane, le laboratoire spatial « *Space-lab* » ainsi que les satellites de télécommunications.

Mais elle a aussi pour l'avenir d'autres ambitions !

Jeudi 20 décembre à 15 h, M. Jean-Jacques Matras, ancien élève de l'école Polytechnique et ancien professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications rappellera que l'homme dispose d'un « *centre audio-visuel hautement performant : son cerveau* », qui possède une puissance considérable de traitement de l'information. Les neurones qui le composent commandent son fonctionnement (propagation des informations et commutations) et sont associées à toutes les activités mentales de l'homme.

Ces deux conférences seront illustrées par des projections.

Nous rappelons que les adhésions au Collège peuvent être prises avant chaque conférence dans la salle de l'ancienne mairie, 68, rue Houdan. Renseignements au 661 00 59.

# A. ORTIN

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION  
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

15, av. Georges Clémenceau  
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

SPORTWEAR. CUIRS. ACCESSOIRES

Persona

Femmes

Hommes

14, rue Honoré de Balzac  
92330 SCEAUX 660 82 50

# ASSOCIATIONS

## Sceaux-Accueil

### Accueil de France, accueil du monde

Notre association, qui facilite les contacts entre Scéens, nouveaux et anciens, élargit encore son action. Elle crée un Accueil international, destiné à ceux qui découvrent notre région en même temps que la langue française, mais également pour les francophones d'Europe et autres continents, désireux de nouer plus rapidement des contacts avec des familles françaises.

Nous souhaiterions également aider les stagiaires étrangers, étudiant dans les lycées de notre ville ou dans des centres de recherche proches, à s'installer. Les Scéens susceptibles de louer, pendant quelques mois, des meublés, peuvent prendre contact avec nous.

Accueil international participe à l'ensemble des activités de Sceaux-Accueil.

Nous rappelons aux jeunes mamans françaises ou étrangères que « Maman-Accueil » réunit régulièrement des mamans avec leurs très jeunes enfants autour d'un goûter ou pour partager une promenade.

Foreign friends, call us,

Amigos de habla hispana, los esperamos,

Deutsch sprechende Gäste, bitte melden Sie zu :

Accueil international : Brigitte Poullier, tél. 350 44 11, et Anne-marie Hargous, tél. 350 56 19.

### Permanence

Tous les lundis de 14 h à 16 h 30 à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles, sauf pendant les vacances scolaires, les goûters et les conférences. Les jours de démonstration culinaire, la permanence a lieu au Centre Social et Culturel des Blagis. Un fichier de bonnes adresses y est à votre disposition.

## Maison des Jeunes et de la Culture

Pour le mois de décembre, l'Animathèque-MJC vous propose les spectacles suivants :

- « L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette », spectacle pour enfants, le mercredi 12 décembre à 16 h 30 au théâtre Mogador ; prix des places : 55 F.
- « Léocadia », pièce de Jean Anouilh, avec E. Feuillère, L. Wilson, S. Hautepin, à la Comédie des Champs-Élysées, le vendredi 14 décembre en soirée ; prix des places : 93 F.

## Association des « Méridionaux de Sceaux »

### Santons de Provence

On dit couramment que les traditions et les métiers d'autrefois se perdent, mais nous connaissons d'authentiques santonniers, originaires de Marseille et d'Arles, qui continuent d'exercer leur art sous le ciel d'Ile-de-France. Fidèles aux techniques ancestrales, ils ont recréé ces personnages de Pastorale, ces santons qui, chaque année, de Noël à fin janvier, occupent une place d'honneur dans le décor de la vie familiale.



Atelier du santon de Claude et Henriette Riolet

Pour ces deux spectacles, réservations à partir du 12 novembre à la MJC.

### Expositions

- Du 26 novembre au 14 décembre, exposition « Images et paysages » de Youri Jarki.
- Du 17 au 19 décembre, exposition-vente d'objets artisanaux réalisés par les animateurs de l'Animathèque-MJC.

La Maison des Jeunes et de la Culture est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 22 h sans interruption, le samedi et pendant les vacances scolaires, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Cette année, nous présenterons plusieurs crèches réalisées avec des santons d'argile peinte à la main, en diverses tailles (de 2 cm à 12 cm). On pourra également admirer une grande crèche, réalisée avec des santons habillés, de 25 cm de hauteur.

Un stand de vente permettra aux visiteurs de compléter ou de commencer leur collection. Les « Méridionaux de Sceaux » seront heureux de les accueillir.

L'exposition se tiendra à l'ancienne mairie, 68, rue Houdan, les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 décembre, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30. L'entrée sera libre.

## Les Samedis Musicaux de Sceaux

Samedi 8 décembre 1984

Orchestre de chambre de Versailles (Orchestre régional d'Ile-de-France) sous la direction de Bernard Wahl

Les SMS sont heureux d'accueillir, pour la première fois, l'orchestre de chambre de Versailles. Depuis vingt-cinq ans, le rayonnement de cet orchestre de chambre n'a cessé de se développer. Outre les nombreux concerts qu'il a donnés en France, de multiples tournées à l'étranger l'ont mené dans la presque totalité des pays d'Europe, mais aussi en Asie et en Amérique.



Le concert aura lieu au CAC « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau), à 17 h 30 en concert-animation, et à 20 h 45, en concert du soir. L'orchestre de chambre de Versailles interprétera des œuvres de Telemann, Bach, Mozart et Britten.

La saison 1984/85 vient tout juste de commencer. Il est possible de s'abonner dans des conditions qui restent très avantageuses.

Tous renseignements, réservations et abonnements peuvent être demandés au secrétariat des SMS à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles, tél. 350 05 96.

## L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux



Remises progressives  
LISTES DE MARIAGE

tél. 702 68 60 arts de la table • cadeaux

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan  
92330 SCEAUX

☎ 350.00.03



# ASSOCIATIONS

## Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

### La flûte à travers les âges

« Il y a de la musique dans le soupir du roseau  
Il y a de la musique dans le bouillonnement du ruisseau  
Il y a de la musique en toutes choses, si les hommes pouvaient l'entendre... »

Lord Byron

Comment entendre cette musique, comment la découvrir ? Tous les enfants n'ont pas la chance de faire de la musique, tous les enfants n'ont pas des parents musiciens ou amateurs de musique...

La privation d'instruction musicale de base est un handicap terrible sinon un obstacle absolu à cette découverte. Il faut que les enfants sachent que, s'ils veulent s'y intéresser, la musique leur réserve des joies immenses.

Si une initiation n'est pas faite en milieu scolaire, si l'on ne plonge pas dans un bain de musique les enfants de l'école maternelle et élémentaire, ils risquent de passer à côté d'un des plus grands bonheurs qui se puisse concevoir. C'est pourquoi les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, dont un des buts est la promotion de la musique auprès des enfants de nos deux communes, ont tenté une expérience dans ce domaine, en collaboration avec la mairie de Sceaux.

Le thème choisi a été « *La flûte à travers les âges* ».



Cette manifestation a débuté par des animations faites, dans chaque groupe scolaire, par Jean-Noël Catrice, professeur au Conservatoire, et Anne Catrice, sa femme, animations portant sur les notions élémentaires de la vibration de l'air, de la hauteur du son selon qu'on allonge ou raccourcit le tuyau dans lequel passe cet air, la diversité des flûtes, la première sensibilisation à la musique, etc.

Puis, pendant toute la semaine du 1<sup>er</sup> au 6 octobre, quarante-trois classes se sont succédé à l'ancienne mairie de Sceaux :

- au rez-de-chaussée, pour l'exposition com-

mentée destinée à leur faire comprendre la classification et l'histoire des flûtes et à leur montrer la variété des instruments de cette famille dans le temps et dans l'espace, avec écoute d'enregistrements réalisés par des ethno-musicologues sur des sifflets et flûtes en os préhistoriques ;

- au premier étage, pour la projection du film en couleurs « *La naissance d'une flûte* » de Philippe Bolton, facteur de flûtes à Velles-sur-Auzon, et pour les animations musicales réalisées par des élèves du Conservatoire qui se sont relayés chaque jour pour montrer à tous ces enfants ce que pouvaient faire des jeunes, parfois à peine plus âgés qu'eux.

Enfin, le samedi matin 13 octobre à la salle des « *Gémeaux* », un concert était donné avec initiation à son atmosphère et à ses rites (le noir de la salle, le silence, l'accord des musiciens, le moment des applaudissements).

Ce concert, donné deux fois pour faire face à la demande de toutes les classes intéressées (650 enfants), montrait, parallèlement à l'évolution de la famille des flûtes de la Renaissance à l'époque actuelle, l'évolution de la littérature musicale.

Le programme était fait de courtes pièces, à la portée de l'attention encore réduite des plus jeunes.

Les musiciens, Gilles Burgos (flûtes traversières), Jean-Noël Catrice et Alain Kerzore (flûtes à bec), tous trois professeurs au Conservatoire, jouaient des instruments anciens ou copie d'anciens pour la musique de la Renaissance et de la période baroque et étaient accompagnés au clavecin par Jacques Frisch (du CAEL de Bourg-la-Reine).

Cette manifestation a été préparée et présentée par les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux mais a été réalisée grâce au concours et au soutien financier de la ville de Sceaux et, plus particulièrement, grâce à l'encouragement de Mme Justin, conseiller municipal délégué à l'animation scolaire.

Nous devons aussi nos remerciements à tous les flûtistes du Conservatoire qui ont bien voulu jouer pour les enfants.

Pourquoi avoir choisi les flûtes pour cette réalisation ?

Les flûtes sont des instruments très connus des enfants qui en joueront, pour beaucoup d'entre eux, en 6<sup>e</sup> ; il faut bien dire que leur diversité dans le temps et l'espace nous facilitait grandement la tâche ainsi, d'ailleurs, que le nombre important d'élèves du Conservatoire, permettant des animations variées et permanentes.

L'étonnement et l'émerveillement des enfants que nous avons perçus à diverses occasions nous permettent de croire que nous avons atteint notre but.

Nous envisageons d'aborder, par la suite, d'autres familles d'instruments moins connus, mais tout aussi attachants, avec les mêmes intentions pédagogiques.

## Ecole Nationale de Musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Un lever de rideau prometteur dans le cadre de l'année européenne de la musique :

**LE MESSIE DE HAENDEL**

par les solistes, chœurs et orchestre du Conservatoire

« Les capacités physiques de l'oreille sont la seule limite des désirs de l'esprit. Il faudrait que des nations entières puissent être transformées en chorales et que le génie du tonnerre viennent gonfler les harmonies jusqu'à ce que les sphères célestes en soient secouées pour que les vrais admirateurs de Haendel s'écrient « Arrêtez ! C'en est assez !... ».

Ainsi le « *Musical Examiner* » justifie-t-il, en 1843, la surenchère des effectifs mobilisés à l'époque pour les exécutions du Messie.

Certes, l'emphase romantique n'avait pas attendu les débordements du XIX<sup>e</sup> siècle pour « *en rajouter* » puisque, dans la réorchestration commandée à Mozart, Londres affichait déjà, vers la fin du XVIII<sup>e</sup>, 275 chanteurs, 158 cordes, 85 bois et cuivres, 4 timbales, soit la bagatelle de 522 exécutants. Chiffre encore bien modeste cependant, comparé aux 2 765 choristes que complétaient 460 musiciens au Festival commémoratif du centenaire de la mort de Haendel (1859) ! Ce n'était sans doute pas encore assez pour les vrais admirateurs puisque, dix ans plus tard, Boston alignait (Amérique oblige...) 500 instrumentistes et 10 000 voix.

A quels errements peut conduire le goût du grandiose. Combien se révèle lourde la rançon de la popularité !

Loin de viser une authenticité prétentieuse, l'exécution qui sera présentée le vendredi 7 décembre prochain en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (\*) cherchera avant tout à retrouver l'Esprit de cette vaste fresque, à recréer le cadre de méditation que nous propose ce monument de la culture occidentale. La présence symbolique d'enfants parmi les chœurs nous rappellera les garçons sopranistes dont disposait Haendel et la ferveur de tous rejoindra, par-delà les siècles, celles des générations auxquelles il a parlé.

Puisse l'encouragement du public justifier les efforts de tous ceux qui auront contribué à sa réalisation.

Michel VIGNEAU

directeur de l'ENM de Bourg-la-Reine/Sceaux

(\*) Avec le concours de Sylvie Engamarre, soprano, Claudine Cheriez, mezzo soprano, Masao Takeda, ténor, Jean-Paul Beynier, basse, la chorale Carillon d'Antony, la chorale et l'orchestre du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux. Solistes, chœurs et orchestre seront placés sous la direction de Michel Vigneau, directeur du Conservatoire.

LE COEUR JOUETS  
TEL. 661 09 71  
RUE PIETONNE SCEAUX

Librairie du Lycée  
79, rue Houdan 92330 Sceaux Tél. 702.34.95  
du 1<sup>er</sup> au 15 décembre : 5 %  
sur tous les livres d'art en magasin

PHOTOCOPIE EN LIBRE SERVICE

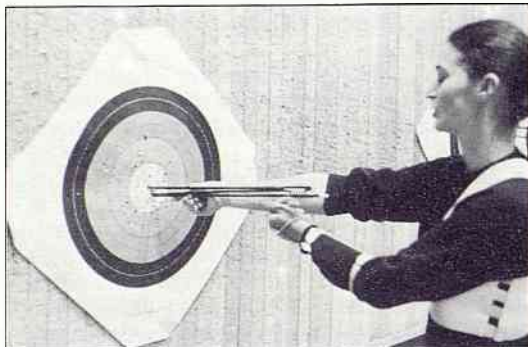
# ASSOCIATIONS

## Compagnie d'arc de Sceaux

Dans un précédent article, nous disions que le tir à l'arc, longtemps ignoré ou, tout au moins, peu pratiqué, tendait à prendre une place plus importante parmi les disciplines sportives.

Je pense que cette tendance est devenue aujourd'hui réalité. Le nombre de création de compagnies d'archers le prouve.

En ce qui concerne notre club, nous comptons 113 adhésions, total des renouvellements et des inscriptions de cette année. Nous serons donc, de ce fait, parmi les compagnies les plus représentatives de l'Île-de-France par le nombre.



Trois flèches au but ; en concours, il ne faut pas quitter le centre de la cible durant vingt volées pour être classé parmi les meilleurs.

Il ne nous reste plus qu'à nous imposer également par les résultats de nos archers et la réputation de notre association. C'est notre vœu, nous nous y employons. **Alain GERBAUD**

## Les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine

Nous vous communiquons ci-dessous le palmarès des Dauphins pour la saison 1983/84.

### Critérium d'hiver interclubs (classement par tranches d'âge)

#### • Individuels

- 100 m brasse : Benoit Doumenc (1<sup>er</sup>), Eric Salsou (2<sup>e</sup>), Eric Gauthier et Alexandra Chauffour (3<sup>e</sup>) ;
- 100 m dos : Eric Salsou (2<sup>e</sup>) ;
- 100 m papillon : Gaëlle Pinel (2<sup>e</sup>) ;
- 100 m nage libre : André Jovet (1<sup>er</sup>), Catherine Laurent et Aurore Lecat (3<sup>e</sup>).

#### • Collectifs (équipe de quatre)

- garçons : relais 4 fois 100 m brasse et relais 4 fois 100 m papillon (1<sup>er</sup>) ; relais 4 fois 100 m dos (3<sup>e</sup>) ;
- filles : relais 4 fois 100 m 4 nages et relais 4 fois 100 m nage libre (2<sup>e</sup>) ; relais 4 fois 100 m brasse (3<sup>e</sup>).

### Journées des nageurs(ses) non classés(ées) (classement par tranches d'âge)

- 50 m brasse : Benoit Doumenc (1<sup>er</sup> sur 31) ;

## Football Communal de Sceaux

### Bravo les gendarmes !

Le 19 octobre, à Antony, s'est déroulé un match amical opposant l'équipe des gendarmes de Sceaux au Football Communal de Sceaux.

Des supporters des deux camps étaient venus encourager leurs joueurs et on notait la présence du commandant de la compagnie de Sceaux de la gendarmerie, suivant avec intérêt une rencontre rapide, jouée dans un très bon esprit.

D'entrée, les gendarmes se mettaient à l'abri en marquant un très joli but, devant une défense un peu trop statique. Malgré une légère domination des joueurs du FCS en première mi-temps, ceux-ci ne parvenaient pas à prendre en défaut l'excellent gardien de l'équipe adverse, et, un peu contre le cours du jeu, ils encaissaient un deuxième but sur corner.

La deuxième mi-temps était à l'image de la première ; le ballon passait rapidement d'un but à l'autre, et le FCS manquait de nombreuses occasions par précipitation et maladresse. Les gendarmes, jouissant d'une condition physique irréprochable, creusèrent l'écart à plusieurs reprises et remportèrent ce très bon match où le FCS méritait beaucoup mieux.

Bravo aux deux équipes qui ont pratiqué un beau football, et à bientôt pour la revanche.

L'équipe du FCS est en rodage et les enseignements que son entraîneur, Guandalini,

- 50 m papillon : Bernard Boullé (1<sup>er</sup> sur 18), André Jovet (3<sup>e</sup> sur 18), Nathalie Hirsinger (2<sup>e</sup> sur 19) ;
- 50 m dos : Olivier Ionescu (1<sup>er</sup> sur 26) ;
- 50 m nage libre : André Jovet (1<sup>er</sup> sur 52), Benoit Doumenc (2<sup>e</sup> sur 52) ; 100 m papillon : Nathalie Hirsinger (3<sup>e</sup> sur 16) ;
- 100 m dos : Olivier Ionescu (3<sup>e</sup> sur 44) ;
- 100 m nage libre : André Jovet (1<sup>er</sup> sur 81) ;
- 200 m dos : Olivier Ionescu (1<sup>er</sup> sur 8) ;
- 200 m nage libre : André Jovet (2<sup>e</sup> sur 46).

### Médailles

Compétition départementale ouverte aux filles nées en 1974 et après et aux garçons nés en 1973 et après.

#### • Finalistes garçons

- 100 m brasse : Frédéric Halle, médaille d'or en 1'33"08 ;
- 50 m dos : Stéphane Martel, 5<sup>e</sup> en 57"14 ;
- 50 m nage libre : Mathieu Derbanne, 6<sup>e</sup> en 56"11.

#### • Finalistes filles

- 50 m brasse : Sandrine Testud, médaille d'or en 1'12"10 ; Marie-Laure Bellout, médaille de bronze en 1'01"32 ; Caroline Tinard, 6<sup>e</sup> en 1'32"47 ;
- 100 m brasse : Alexandra Chauffour, 6<sup>e</sup> en 1'40"35.

a pu tirer de ce match ont permis au club communal de bien attaquer le championnat, début novembre.

Nous voudrions remercier pour leur précieuse collaboration M. Bonté, maire adjoint, M. Frémeaux, directeur de l'OMS, Mlle Le Coz, présidente et marraine du FCS, sans oublier le magasin « Sport 2000 » pour l'aide financière apportée à l'équipement des joueurs.

## 363<sup>e</sup> section des Médailleurs Militaires

L'assemblée générale annuelle de la 363<sup>e</sup> section des Médailleurs Militaires de Sceaux a été fixée au dimanche 2 décembre 1984, à 10 heures, à la salle des conférences sise aux baraquements, 95, rue Houdan.

Les personnes titulaires de la Médaille Militaire, non encore inscrites à la section, et celles susceptibles, de par leurs titres, d'obtenir cette décoration, sont cordialement invitées à cette réunion.

Le Président

## Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air

L'Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANSORAA) vous informe qu'une section a été créée dans le Sud des Hauts-de-Seine.

L'ANSORAA a notamment pour but de resserrer les liens de camaraderie et d'amitié entre ses membres.

Nous nous proposons d'organiser des manifestations, réunions d'informations, etc.

Pour tous renseignements, vous voudrez bien contacter par écrit le président, François Louis, 23/235, avenue de la République, 92320 Châtillon.

## Amicale des anciens de la légion étrangère des Hauts-de-Seine

Une amicale des anciens de la légion étrangère est en cours de constitution dans les Hauts-de-Seine.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le plus rapidement possible M. Marcel Laurent, 14, rue du Président-Kruger 92400 Courbevoie, tél. 788 27 32 (du lundi au vendredi de 14 h 30 à 19 h).



**CYCLES PEUGEOT**  
N. DALIOLI CONCESSIONNAIRE  
vente et réparation  
73. Avenue Édouard-Depreux, 92330 SCEAUX  
(ex. av. des Quatre-Chemins) TÉL. 702.32.75

**MENUISERIE • ÉBÉNISTERIE**  
**BOIS DÉTAIL**  
**Ets CHATEAU**  
86, rue Houdan (rue piétonne) - 92330 SCEAUX ☎ 661.01.25  
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

# ASSOCIATIONS

## Union Générale des Aveugles et Grands Infirmes civils de France-UGAGI

A la suite de l'élection de son nouveau président, la filiale des Hauts-de-Seine de l'Union Générale des Aveugles et Grands Infirmes civils de France (UGAGI) a transféré son siège social à Sceaux, 5, avenue de Berry.

L'association, indépendamment de son action auprès des pouvoirs publics pour une amélioration continue de la législation en faveur des handicapés, a pour but d'apporter à ses adhérents :

- l'aide dont ils peuvent avoir besoin dans leurs démarches administratives (aide sociale,

Sécurité sociale) ou dans la définition de leurs droits (permanence sociale et juridique au siège national) ;

- le réconfort de l'amitié par des visites à domicile, dans les hôpitaux et les maisons de retraite et l'envoi de colis de Noël aux plus déshérités ;
- des distractions (soirée théâtrale, repas fraternel, bibliothèque sonore pour les aveugles, etc.) ;
- une information par la diffusion d'un périodique trimestriel « *Vouloir revivre* ».

La cotisation annuelle est actuellement de 70 F. Pour tous renseignements (adhésion, proposition d'aide bénévole, dons, etc.) s'adresser à l'UGAGI des Hauts-de-Seine, 5, avenue de Berry 92330 Sceaux ; CCP UGAGI Hauts-de-Seine n° 11 864 77 Paris.

## CFEI - Femme Avenir (Centre Féminin d'Etude et d'Information)

### Antenne de Sceaux

Les objectifs de l'antenne de cette association, installée récemment à Sceaux, sont les suivants : formation civique, politique, économique et sociale ; information ; promotion ; action.

Des permanences se tiennent les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois aux baraquements (95, rue Houdan), de 15 h 30 à 19 h (sauf pendant les vacances scolaires).

Pour tout renseignement, prendre contact avec Simone Bray, responsable de l'antenne, tél. 350 06 04.

## Ecureuil-Union — Comité de Sceaux

### Le 17 décembre 1984, des élections à la Caisse d'Epargne de Paris

Le parlement a adopté en 1983 une loi associant les épargnants au contrôle de la gestion des Caisses d'Epargne Ecureuil (indépendantes de la Caisse Nationale de Prévoyance des PTT).

C'est une réforme importante compte tenu de ce que les caisses collectent plus de 400 milliards de fonds.

#### Où va l'argent des caisses ?

Les fonds collectés sont dirigés, sous forme de prêts, pour une part, vers les collectivités locales ou les offices d'HLM pour la construction de logements sociaux, d'écoles, d'hôpitaux ou pour des travaux de voirie etc., et, pour une autre part, vers les particuliers pour l'acquisition de leur logement, pour des besoins personnels...

Dès lors que la demande de prêts est supérieure à l'offre, se pose la question des critères de répartition et d'attribution.

Jusqu'à aujourd'hui, ces critères étaient fondés sur l'analyse de la situation économique et financière des demandeurs, en dehors de toute influence idéologique ou partisane.

#### Qu'en sera-t-il demain ?

Cela peut dépendre de vous, si vous êtes détenteur d'un livret de la Caisse d'Epargne, ou de tout autre produit financier de celle-ci.

La nouvelle loi prévoit, en effet, la constitution de **conseils consultatifs locaux** comprenant entre 20 et 50 épargnants qui auront été élus par 1 % des épargnants détenteurs de comptes, tirés au sort pour former le corps électoral de base.

Ces conseils consultatifs dont le rôle est mal défini, feront entendre la voix des épargnants auprès des succursales locales et de l'organisation centrale des Caisses d'Epargne.

Mais le rôle essentiel des membres de ces conseils réside dans la désignation de 4 à 9 d'entre eux (9 pour la Caisse d'Epargne de Paris) pour siéger au **conseil d'orientation et de surveillance** de chaque Caisse d'Epargne, qui se substitue à l'ancien conseil d'administration.

Il y a donc une élection à deux degrés : la qualité des représentants des épargnants au conseil d'orientation et de surveillance d'une caisse dépend directement de la qualité des membres qui composeront les différents conseils consultatifs des secteurs de cette caisse.

#### Que peut-on souhaiter ?

La vocation traditionnelle des Caisses d'Epargne a toujours été d'offrir aux épargnants une certaine sécurité et une protection de leur épargne quand les réseaux bancaires étaient peu développés.

Demain, il est de l'intérêt de tous les épargnants que les directions des Caisses d'Epargne restent à l'abri des groupes de pression qui seraient tentés de vouloir détourner à leur profit la vocation des caisses.

Il est également de l'intérêt de tous les épargnants que le rapprochement des services offerts par le réseau des Caisses d'Epargne et les réseaux bancaires soit accéléré de façon à offrir aux clients l'éventail de services le plus large.

On ne manquera pas de constater que le législateur a prévu la participation des épargnants à la gestion des caisses du réseau Ecureuil mais s'est bien gardé d'appliquer cette ouverture à la Caisse Nationale de Prévoyance des PTT, contrôlée directement par le ministère.

#### Comment et pourquoi agir ?

Les détenteurs de livrets Ecureuil ont une faible chance d'être tirés au sort, et donc de pouvoir participer à l'élection de leurs représentants, mais notre devoir à tous est d'en parler autour de nous pour inciter ceux qui seront désignés pour voter, à prendre connaissance du dossier qui leur sera remis et à voter effectivement.

Un certain nombre de personnes proches de la Caisse d'Epargne de Paris, compétentes, et qui sont animées d'un strict souci de promouvoir l'indépendance des Caisses d'Epargne Ecureuil vis-à-vis de l'Etat, ainsi qu'une gestion orientée dans l'intérêt des épargnants, ont constitué **l'association « Ecureuil-Union » (\*), au nom de laquelle se présenteront des candidats aux conseils consultatifs de secteur.**

« **Ecureuil-Union** », tel est le nom qui doit **recueillir vos suffrages** si vous êtes désigné par le sort comme électeur, et que vous devez faire connaître autour de vous.

(\*) **Ecureuil-Union**, Paris-Ile-de-France : association de défense des épargnants de la Caisse d'Epargne de Paris.  
Siège social : 16, rue de Léningrad 75008 PARIS - Tél. 705 64 70.

**jean-louis perveaux décorateur**  
agencement d'appartements

**22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60**

CONSEIL  
AMENAGEMENT  
TRANSFORMATION  
RENOVATION

# COMMUNIQUÉS

## Compagnie générale des Eaux

Dans le but de maintenir la qualité de l'eau distribuée, la Compagnie générale des Eaux et la SARP (Société d'Assainissement Rationnel de Pompage) procèdent, du 14 novembre au 14 décembre 1984, au rinçage systématique des canalisations d'eau potable.

Ces interventions nécessitent la mise hors service des conduites pendant une journée, suivant un programme établi de façon à limiter au maximum la gêne occasionnée aux usagers et qui prend en compte certains consommateurs « sensibles » (écoles, commerces, etc.).

Les abonnés sont avisés 48 h à l'avance par voie d'affichettes.

Sceaux est adhérente depuis 1922 au syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les Eaux, qui regroupe 144 communes.

La gestion du service de l'eau est confiée à la Compagnie générale des Eaux.

L'eau alimentant la ville de Sceaux est puisée en Seine et traitée à l'usine de Choisy-le-Roi capable de produire 800 000 m<sup>3</sup>/jour.

Pour assurer une qualité d'eau potable conforme aux normes d'hygiène malgré la dégradation de l'eau brute soumise à des pollutions multiples, le syndicat des communes et la Compagnie générale des Eaux mettent en œuvre une technologie de pointe.

Ce traitement de l'eau est assuré par les techniques les plus récentes : filières biologiques, préozonation, recours aux pouvoirs absorbants du charbon actif.

L'eau est ensuite distribuée par un réseau de canalisations de diamètre allant de 100 mm à 2 000 mm et de réservoirs dont le plus important, dans le secteur sud, est celui de Châtillon (85 000 m<sup>3</sup>).

La sécurité de l'utilisateur est assurée à tous les stades de la chaîne entre l'eau brute et l'eau potable :

- par la surveillance de la qualité de l'eau brute à partir de stations d'alerte situées en amont des usines de production ;
- par un ensemble d'analyses de contrôle effectuées tout au long de la filière de traitement ;
- par le suivi du maintien de la qualité de l'eau jusqu'à l'utilisateur ;
- par une structure de grands feeders d'interconnexion entre les usines principales (trois pour le syndicat des communes) et les réseaux de distributeurs voisins ;
- par le maillage au niveau du réseau de distribution ;
- par les réserves d'eau traitée dont la capacité atteint à ce jour 700 000 m<sup>3</sup>/jour ;
- par le rinçage systématique des canalisations.

## Direction départementale Temps libre, Jeunesse et Sports Préparation au diplôme d'état de maître-nageur sauveteur

La direction départementale Temps libre, Jeunesse et Sports des Hauts-de-Seine organise, avec le concours des organisations professionnelles concernées, un stage de longue durée, préparatoire au diplôme d'état de maître-nageur sauveteur.

Ce stage se déroulera du 7 janvier au 14 juin 1985, au Centre Régional d'Education Populaire (CREP), 1, rue du Docteur-le-Savoureux 92290 Châtenay-Malabry.

Il s'adresse à toute personne, âgée de 18 ans au moins avant le 14 juin 1985 et ayant une bonne pratique de la natation.

Le niveau d'études requis est équivalent à celui d'une classe de second cycle de l'enseignement du second degré (baccalauréat apprécié, mais non indispensable).

Le coût total du stage est fixé à 5 760 F. Quelques contrats d'emploi-formation pourront être attribués à des candidats, âgés de 18 à 21 ans, justifiant d'un minimum de 3 mois consécutifs d'activité salariée en 1984 et actuellement au chômage.

Sur le département, cinq organismes préparent aux épreuves de ce diplôme :

— le centre sportif Lionel-Terray d'Antony, tél. 668 58 50 ;

## Révision annuelle des listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 1984 inclus.

### Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 1985 ;
- posséder son domicile réel dans la commune ou y avoir sa résidence réelle et effective de six mois avant le 1<sup>er</sup> mars 1985 ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit(e) sur la même liste que son conjoint.

### Pièces à fournir :

- soit un livret militaire, un livret de famille ou une fiche d'état civil, une carte nationale d'identité, un passeport ou un décret de naturalisation ;
- une justification du domicile à Sceaux (quit-

— le comité départemental Croix-Rouge de Boulogne, tél. 603 52 33 ;

— la piscine municipale (FFMNS) de Clichy, tél. 270 96 87 ;

— le Centre Information Jeunesse de Garches, tél. 741 56 20 ;

— la piscine municipale du Plessis-Robinson, tél. 630 35 32.

Par ailleurs, le Centre National d'Enseignement par Correspondance (CNEC) assure une préparation aux épreuves théoriques (écrites et orales) ; s'adresser au CNEC, Boîte Postale 3 X 38040 Grenoble Cedex.

L'examen pour l'obtention du diplôme aura lieu à partir du 25 mars 1985. Les candidatures devront parvenir à la Direction départementale Temps libre, Jeunesse et Sports des Hauts-de-Seine (bureau 13-33), Centre administratif départemental, 167 à 177, avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex, **avant le 11 janvier 1985**, délai de rigueur.

Pour tout renseignement, écrire à l'adresse ci-dessus et joindre une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

Un stage de longue durée (examen en contrôle continu) est actuellement à l'étude. Il devrait s'ouvrir aux candidats résidant dans l'académie de Versailles et se dérouler au CREP de Châtenay-Malabry, de janvier à juin 1985. Toutes précisions seront communiquées, à la demande, à compter du 29 octobre 1984.

tance de loyer ou de gaz et d'électricité ou de téléphone, etc.).

### Dépôt des demandes

Se présenter au service des affaires générales de la mairie, 120, rue Houdan, le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois les requêtes suivantes peuvent également être admises :

- celles qui sont adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger, etc.) ;
- celles qui sont présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence aux lieux et places de l'intéressé (procurateur sur papier libre indiquant les noms du ou des mandants et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête une fiche d'état civil, ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par le consulat.

## ENCADREUR

Ancienne Élève des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES  
EX-LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702. 63.33 **OUVERT LE LUNDI**

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

## PEINTURES PAPIERS PEINTS et TISSUS DÉCORATION - RAVALEMENT

**L. bourgoïn**

13, rue Eugène-Varlin - 92290 CHÂTENAY

DEVIS GRATUITS

**702.59.17 et 631.81.82**

24 h sur 24

# COMMUNIQUÉS

## Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

### Vaccination contre la grippe

Les assurés sociaux et leurs ayants droit, nés en 1909 et antérieurement peuvent, jusqu'au 15 décembre 1984, bénéficier de la prise en charge du vaccin contre la grippe.

A cet effet, ils recevront à leur domicile un imprimé leur permettant, sur prescription médicale, de se procurer gratuitement ce vaccin chez leur pharmacien.

La consultation au cours de laquelle sera prescrite la vaccination, ainsi que l'injection du produit, seront remboursées par le centre de paiement dans les conditions habituelles.

Les personnes visées par ces dispositions qui n'auraient pas reçu la prise en charge, pourront en faire la demande auprès de leur centre de paiement jusqu'au 15 décembre 1984.

### Prévention bucco-dentaire

Dans le cadre de sa politique d'action sanitaire et sociale, la CPAM des Hauts-de-Seine dispose désormais d'une antenne mobile de prévention bucco-dentaire destinée au milieu scolaire.

Les enfants des écoles primaires ont été choisis en fonction de la correspondance qui existe entre l'âge de fréquentation des établissements et celui où apparaissent les dents définitives, soit 6 à 12 ans.

Aider à protéger les dents au cours de cette période sera la tâche du chirurgien-dentiste habilité par la caisse pour appliquer les techniques de prévention directe.

Les infirmières scolaires participeront aussi à cette action en surveillant les enfants une fois par quinzaine, au cours d'une séance de rinçage à l'aide d'une solution au fluor.

## Reprise de terrains dans le cimetière communal

Le maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 1<sup>er</sup> septembre 1984, il sera procédé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1985, à la reprise des concessions ci-après désignées, qui, à cette date, n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement :

- les concessions décennales délivrées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1973 ;
- les concessions trentenaires délivrées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1953.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

## Caisses d'Allocations Familiales

### Chacun sa vie, chacun ses droits

#### Les imprimés « Fleur bleue »

Parce que les prestations familiales sont complexes et qu'elles dépendent de la vie des familles, les Caisses d'Allocations Familiales veulent aider leurs allocataires à mieux gérer leurs droits.

Toutes les familles ont intérêt à prévenir leur Caisse lorsqu'un changement intervient dans leur vie familiale ou professionnelle, soit parce qu'elle peuvent bénéficier de nouveaux droits, soit parce qu'elles peuvent percevoir des prestations en trop qu'elles seraient alors obligées de rembourser.

Pour les aider à signaler leurs changements de situation, les Caisses mettent des imprimés à leur disposition. Ils sont facilement reconnaissables : ils comportent la fleur bleue.

L'imprimé « Fleur bleue », c'est un moyen facile et efficace pour toutes les familles de bénéficier de tous leurs droits et rien que de leurs droits.

### Permanence et activités à Sceaux

Vous souhaitez vous informer et vous perfectionner sur certains aspects de la vie quotidienne, tels l'économie (gestion, budget, consommation), l'habillement (couture, tricot), l'habitat (décoration de la maison, équipement ménager), les relations familiales et sociales, la santé et la nutrition, et vous souhaitez également rencontrer d'autres personnes.

Mlle Anne-Marie Ducloix, conseillère en économie sociale et familiale, vous accueille et organise des activités sur place, au Centre Social et Culturel des Blagis.

Vous pouvez vous renseigner ou vous inscrire à la permanence d'économie sociale et familiale, au Centre Social et Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18, le lundi de 15 h à 17 h.

Les activités sont gratuites ; seul un droit d'inscription est demandé.

### PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence au Centre Social et Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux), le jeudi 20 décembre, de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre prendre contact avec M. Le Baill à l'Assemblée nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

## Des artistes de Sceaux à Brühl en 1985

Dans la deuxième quinzaine d'octobre 1985 une exposition d'une cinquantaine d'œuvres d'artistes scéens aura lieu à Brühl afin de mieux faire connaître à nos amis allemands la sensibilité artistique de notre ville.

Tous les artistes habitant Sceaux pourront participer à cette exposition. Le nombre d'œuvres par personne est limité à trois.

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître au Centre Scéen des Amitiés Internationales, chargé d'organiser cette manifestation : 9, rue du Docteur-Berger, tél. 661 29 50. Un jury sera réuni pour établir la sélection, courant mars 1985.

## Communiqué de la Ligne nationale française contre le cancer

La Ligue nationale française contre le cancer attire votre attention sur le fait qu'une association du nom de CADEAU (Chaîne d'Assistance des Donateurs à l'Entraide Associative Universelle), prospecte actuellement par téléphone, demandant soit des cadeaux destinés à des cancéreux nécessiteux et proposant, dans ce cas, l'envoi d'une hôtesse, soit 360 F sans autre précision.

La préfecture des Hauts-de-Seine, ayant à faire face à de nombreuses demandes émanant de personnes contactées, conseille de ne pas donner suite aux propositions qui leur sont faites.

La Ligue nationale française contre le cancer n'a, pour sa part, rien à voir avec cette association.

## Service national Recensement

En application de l'article L 15 du code du Service national modifié par la loi du 8 juillet 1983, les jeunes gens âgés de 17 ans sont soumis aux obligations de recensement.

Afin de faciliter l'application de ces nouvelles modalités, une période transitoire est prévue entre juillet 1984 et juillet 1986.

Les jeunes gens nés en mars, avril, mai et juin 1967 devront se faire recenser **avant le 31 janvier 1985**.

Les intéressés se présenteront à la mairie, munis du livret de famille des parents.

**SELLIER. LEBLANC**

43, BOULEVARD DU MARÉCHAL-JOFFRE  
92340 BOURG-LA-REINE



**COMBUSTIBLES (S.A.)**

**Tél. 702 72 22**

livraison à partir d'1 tonne de **CHARBON**

**FUEL** livraison à partir de 1 000 litres

# petites annonces

## OFFRE D'EMPLOI

Cherche femme de ménage, 2 heures le lundi (matin de préférence). Tél. 350 58 85.

## DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme, 29 ans, cherche emploi (vente, emploi de bureau, hôtesse ou autre proposition) 3 jours par semaine : mercredi, vendredi, samedi ; libre de suite. Tél. 660 93 99.

Dans pavillon, assistante maternelle agréée recherche enfants à garder à mi-temps ou à la journée. Tél. 702 80 78.

Réalise tous travaux couture, retouches, travail soigné. Tél. 660 05 22 (heures de repas).

Garde malade expérimentée cherche emploi mi-temps, jour, nuit, week-ends, auprès de malades, personnes âgées, malades mentaux. Tél. 660 03 17.

## IMMOBILIER

Cherche à louer 3 pièces, prix modéré, pour vendeuse à Sceaux, sérieuses références ; écrire au Cofr'à Jouets, 82, rue Houdan à Sceaux.

A vendre, en multipropriété 84 ans, à Super-Dévoluy, studio standard, 4 personnes, tout équipé, 10<sup>e</sup> étage, loggia Sud, 6 000 F ; séjour de 10 jours : du 4.01 au 13.01. Tél. 350 09 26 (après 17 h).

Urgent, recherche à louer 2/3 pièces à Sceaux ou environs. Tél. 451 46 61.

A louer coquet petit 2 pièces à Valmorel (entre Albertville et Moutiers) entièrement équipé, pour 4 personnes. Tél. 660 74 60.

Jeune fille cherche à louer studio à Sceaux ou les environs ; loyer maximum : 1 500 F. Tél. 660 39 21.

A vendre pavillon bonne construction à 3 mn RER Robinson, 8 pièces, 3 salles d'eau, 2 cuisines ; 3 niveaux sur sous-sol, garage, grand jardin entretenu, superficie totale 1 118 m<sup>2</sup>. Tél. 661 25 31.

Jeune physicienne (CNRS) cherche à louer pour 1 an grand studio ou F2 meublé sur la ligne RER Bourg-la-Reine/Gif-sur-Yvette. Tél. 661 25 31.

Fonctionnaire cherche à louer 2 pièces centre Sceaux. Tél. 950 31 75, poste 127.

Dame cherche à louer studio ou 2 pièces à Sceaux ou l'Hay-les-Roses, possibilité ménage, courses, garde d'enfants, le soir. Tél. 702 25 68 (de 9 h à 16 h) ou 664 30 50 (à partir de 19 h 30).

Particulier cherche à louer 3/4 pièces à Sceaux, communes limitrophes ou autres (étudierait toutes propositions) ou échangerait contre pavillon de 3 pièces, sous-sol + jardin à Sceaux (Les Blagis). Tél. 660 32 07.

Elève en 4<sup>e</sup> année à l'EPF cherche à louer studio meublé ou non à Sceaux ou proches environs. Tél. 660 88 10 (chambre A 147 ; possibilité de laisser un message).

A louer appartement 3 pièces aux Contamines-Montjoie, pour les vacances de Noël. Tél. 661 24 46 (le soir).

## VENTES

A vendre jolie veste de renard bleu, pleine peau, très peu portée, taille 38, prix très intéressant ; une paire de bottes « Charles Jourdan », prix initial : 2 000 F, peinture 37. Tél. 350 71 81.

A vendre orgue électronique « Gulliver Farfisa », prix neuf 2 500 F, vendu 1 500 F, n'a jamais été utilisé. Tél. 350 56 75 (après 19 h).

A vendre magnéto à bandes « UHER 4400 » (4 pistes), très bon état avec accessoires ; prix à débattre. Tél. 350 62 13. (le soir).

A vendre canapé-lit velours marron, bon état ; prix à débattre. Tél. 350 15 11 (après 18 h 30).

A vendre lanterne intérieure (bronze), 3 lumières ; prix : 500 F. Tél. 350 58 85.

A vendre un buffet 3 portes + vitrine, dimension : 200 x 141 x 38 en bois vernis ; prix : 500 F. Tél. 702 95 43 (à partir de 19 h).

A vendre « Peugeot 104 S », année 1981, 70 000 km, très bon état, allumage refait, équipement et autoradio cassettes, antiviol, accessoires divers ; prix 19 000 F. Tél. 702 11 93 ou 256 19 28 (heures de bureau).

A vendre, bibliothèque rustique style Louis XV, en chêne massif, teinté foncé : 3 éléments de 0,80 m de longueur, hauteur 2,10 m, profondeur 0,40 m ; 1 rangement équipé pour recevoir chaîne Hi-Fi ; état neuf, prix : 4 500 F. Tél. 350 13 44 (après 18 h).

A vendre « Fiat Ritmo » super 85, 7 cv, 1<sup>re</sup> main, juillet 82, 53 000 km, très bon état, très bien entretenue (factures) ; prix : 28 500 F. Tél. 437 88 37 (heures des repas).

A vendre canapé convertible 2 personnes, parfait état, tissu tapisserie, prix intéressant ; un radiateur électrique « Thermoterm », grande puissance ; prix : 1 000 F (neuf 3 000 F). Tél. 702 63 37.

A vendre, antenne K 40, prix : 200 F ; AP 60 (60 W AM/120 W SSB), prix : 300 F ; Tos-Matcher, prix : 150 F. Tél. 660 24 56 (le soir à partir de 19 h).

A vendre platine K7 « Technics » RSM 14, année 1981, dolby NR, position Métal tape ; somme modique : 350 F. Tél. 661 00 30.

A vendre « Opel Kadett » 1 300 S Berlina, année 1980, 56 000 km, vert métallisé, intérieur noir, radio-cassette 4 voies, prix : 30 000 F ; 4 pneus cloutés 145 R 13 « Visa », état neuf, prix : 2 000 F. Tél. 702 05 72.

Vends pour « Volvo » 144 S, 2 roues avec pneus-neige, état neuf. Tél. 350 58 85.

A vendre vélo-cross MX 30 « Motobécane », très bon état, suspensions avant et arrière, 3 vitesses ; prix : 850 F. Tél. 660 01 53.

A vendre magnéscope marque « AKAI » VHS, 1982 ; acheté 7 500 F, vendu 5 000 F. Tél. 661 14 64.

A vendre un manteau drap noir et une gabardine beige doublée écossais, taille 16 ans ; prix : 150 F chacun. Tél. 702 63 37.

A vendre petit tapis d'orient et tableaux divers ; articles de pêche : 1 canne à mouche, 1 lancer léger et moulinets. Tél. 350 31 94.

A vendre contenu divers d'un pavillon (articles de sports homme, femme et enfant, vêtements homme, femme et enfant, mobilier, etc.). Tél. 660 32 07.

A vendre table ronde acajou, diamètre 110, pied central avec rallonge ; miroir mural 124 x 82 style empire. Tél. 350 56 18.

A vendre 2 roues cloutées R 5 GTL, bon état, prix : 300 F. Tél. 702 93 33.

A vendre un canapé-lit convertible, 2 places, marque « Guermonprez » recouvert skai, couleur cuir naturel ; prix : 1 500 F ; une table basse, piétement métal noir, plateau lave émaillée 47 x 105 x 45 ; prix : 1 200 F. Tél. 661 13 58.

A vendre « Innocenti » 120 L, année 1977, 70 000 km, moteur à refaire ; prix à débattre. Tél. 660 45 93.

A vendre parc rond, baby-relax, moustiquaire « Rémond », bac « Milton », sac bébé « Cacharel », ombrelle, 40 F chaque ; parure landau, combinaison « Ozona » 1 an, vêtements 6 mois et 1 an, petits prix. Tél. 702 57 84.

Qui achèterait garde-robe, taille 46-48, chaussures taille 38, divers sacs et colifichets, montre « Must » de Cartier ; très bon état ; prix raisonnables. Tél. 702 67 33 (après 20 h).

A vendre canapé non convertible et 2 fauteuils, fabrication tapisserie, couleur rouille ; prix à débattre : 4 000 F l'ensemble. Tél. 702 64 94 (après 19 h 30).

A vendre tapisserie (mécanique) « Bergers Bergères », 2,20 x 0,97 m, état neuf ; prix : 400 F. Tél. 350 08 11.

A vendre, véritable occasion, cuisinière « Rosières », état neuf, référence 10042 N, pyrolyse, mixte, gaz naturel avec tourne-broche et tiroir. Tél. 660 67 55 (à partir de 19 h).

## COURS PARTICULIERS

Elève à l'EPF donnerait cours de maths, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Tél. 661 14 61 (chambre 411).

Informaticien donne cours tous niveaux et initiation à l'informatique. Tél. 660 67 62.

Enseignante retraitée assure soutien et rattrapage scolaire, grammaire et orthographe, du CM1 à la 3<sup>e</sup>. Tél. 660 47 84.

Professeur de français donne cours particuliers ou en petits groupes, de la 6<sup>e</sup> à la terminale ; expérience des enfants dislexiques et disorthographiques. Tél. 661 57 01.

Etudiant, niveau licence, donnerait cours de maths et physique, de la 6<sup>e</sup> à la terminale. Tél. 631 04 55.

Etudiant, maîtrise de maths, donnerait cours tous niveaux mais préférence pour classes terminales. Tél. 661 25 31.

Ingénieur donnerait cours de maths, de physique et d'anglais, tous niveaux. Tél. 660 45 93.

## DIVERS

Jeune fille, 16 ans, bilingue français-anglais, garderait enfant(s) le soir, en semaine. Tél. 661 06 47 (demander Lisa).

Particulier achète bibliothèques, livres anciens et modernes. Ecrire à M. Gauville, 26, av. Victor-Hugo 92340 Bourg-la-Reine.

Qui aurait recueilli Fadette, chatte noire (aucune taches blanches), familière, tatouée oreille HN 57 12, partie de Lakanal le 29 octobre 1984. Tél. 702 93 33.



# habitat régional tél. 660. 44. 66

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ + SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

VENTES  
LOCATIONS  
CONSTRUCTIONS NEUVES



### SCEAUX

Tout près de la rue piétonne et du Parc, dans pt imm. lux. 1975 : apt 4 pces, belle entr. travertin, séj. sur 11 m<sup>2</sup> de balc., gde cuis. équipée, 2 ch., sdb, rangements, cave et park. ss-sol inclus : 970 000 F.

### SCEAUX

Tout près Centre et lycée, au 5<sup>e</sup> ét. avec ascenseur, apt 3 pces : entr., séj. sur 2 balc., cuis. carrelée, 2 ch., gds rangements, chauff. radiateurs : 580 000 F.

### SCEAUX

Près RER, écoles et commerces, pte résid calme : apt. 4 pces décoration raffinée ds état irréprochable ; entr. 8 m<sup>2</sup> avec porte blindée, séj. 26 m<sup>2</sup> cheminée orienté S. sur balc. dominant espaces verts, cuis. équip., 2 ch., sdb fenêtre, cave, possibilité box : 575 000 F.

### SCEAUX

Près RER, écoles et commerces, bonne constr. P. de T. 1954 sur jard. 425 m<sup>2</sup> ; r. de ch. : entr., séj. 35 m<sup>2</sup>, cuis. 12 m<sup>2</sup> équip. ; ét. : 3 ch 12 à 20 m<sup>2</sup>, sdb, ss-sol complet avec garage, buand., ch. de serv., salle d'eau ; maison impec. ; plomberie, élect., et sanit. refaits à neuf : 1 150 000 F.

### NOUS RECHERCHONS

Dans résidence très bon standing appartement 3 ou 4 pièces.

Dans rue calme, maison 4 ou 5 chambres, travaux acceptés, surface de terrain indifférence.

### SCEAUX

Près du RER, au 3<sup>e</sup> et dernier ét. d'un petit imm. de standing : studette avec cabinet de toilette, chauff. radiateurs : 150 000 F.

### CHÂTENAY-MALABRY

A 800 m du RER Robinson, ds toute pte résidence P d T 1973, très calme, au 1<sup>er</sup> ét. avec ascens : entr., séj. très clair sur grand balc. sud, cuis., 2 ch., sdb et s. d'eau, cave, park., ss-sol, chauff. radiateurs : 860 000 F.

### SCEAUX

Idéal pour 2 familles ou prof. lib., bien placée ds Sceaux près lycée et RER, villa de caract. fin XIX<sup>e</sup> ; meulière et belle toiture ardoise, environ 300 m<sup>2</sup> habitables, bel état : 2 800 000 F.

### BOURG-LA-REINE

Maison de plain-pied récente : entr., séj. avec cheminée, salle à manger, 2 ch., sdb, cuis. équip. ; en dépendance : atelier et appenti de jard. Très bonne constr. et isolation, chauff. central gaz, près RER et centre : 685 000 F.

# santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
<b>DÉCEMBRE</b>			
Dimanche 2	Dr COMPAGNON 112 bis, rue Houdan ..... 661 19 93	Mme PHAN DUYEN 43, rue des Coudrais ..... 702 40 44	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux ..... 661 26 63
Dimanche 9	Dr HASSID 68, rue des Chêneaux ..... 660 00 53	Pharmacie des Familles (à Bourg-la-Reine) 56 bis, avenue du Gal-Leclerc ..... 663 08 27	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais ..... 660 05 93
Dimanche 16	Dr GALVIN 53, avenue Georges-Clemenceau ... 702 38 38	Mme THIEBAUT 7, av. des Quatre-Chemins ..... 661 16 12	Mme VIEL 13, av. du Président-F.-Roosevelt ... 661 13 00
Dimanche 23	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan ..... 350 07 74	M. MARTIN-LAVIGNE (à Bourg-la-Reine) 104, avenue du Gal-Leclerc ..... 661 80 80	M. CHAPLAIN 23, rue des Filmins ..... 660 37 98
Mardi 25	Dr TOURNERIE 112 bis, rue Houdan ..... 661 19 93	M. VARIN 45, rue Houdan ..... 661 00 91	Mme MERCIER 10, avenue Jean-Perrin ..... 350 13 93
Dimanche 30	Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins ..... 350 17 36	Pharmacie LUPORZI (à Bourg-la-Reine) 96, avenue du Gal-Leclerc ..... 663 05 56	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévise ..... 660 16 66
<b>JANVIER</b>			
Mardi 1 <sup>er</sup>	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières ..... 702 95 67	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux ..... 661 10 59	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros ..... 702 11 81
Dimanche 6	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison ..... 661 16 05	Mme SIMON-MISCOPEIN (à Bourg-la-Reine) 15, avenue du Gal-Leclerc ..... 663 08 59	Mme GALAND 45, rue Houdan ..... 702 24 23

Le docteur Martine LECUIR vous fait part de l'ouverture de son cabinet de **médecine générale-mésothérapie** à Sceaux : 4 bis, avenue Alphonse-Cherrier, tél. 660 25 13 (sur rendez-vous).

Le docteur Sylvie BOIDIN, chirurgien-dentiste (orthodontie exclusivement) vous annonce l'ouverture de son cabinet à Sceaux : 138, rue Houdan, tél. 350 71 70.

## EN CAS D'URGENCE

<b>POLICE-SECOURS</b> .....	.17 350 27 02
<b>POMPIERS</b> .....	.18 702 09 38
<b>CENTRE ANTIPOISONS</b> .....	.205 63 29
<b>SERVICE D'URGENCE MÉDICAL</b> .....	<b>15</b> (Centre 15)
<b>SERVICE D'URGENCE DENTAIRE</b> .....	776 25 42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
<b>AMBULANCES NUIT ET JOUR</b> .....	.631 69 22 (Service municipal)
<b>GAZ</b> (Service d'urgence) .....	.660 95 13
<b>ÉLECTRICITÉ</b> (Service d'urgence) .....	.677 47 00
<b>TAXIS :</b>	
— Sceaux .....	.350 00 00
— Bourg-la-Reine .....	.661 00 00
— Fontenay-aux-Roses .....	.660 24 10
<b>SNCF</b> (Renseignements) .....	.261 50 50

## EXCLUSIVITÉ

Perdez du poids et Gagnez

1 semaine de cure « remise en forme »  
à l'Institut de Thalasso-thérapie L. Bobet à Biarritz.  
Hébergement à l'hôtel Miramar  
Valeur 6 000 F

Cure « résolution » : 350 F\*

PLAISIR

BEAUTÉ

TONUS  
VITALITÉ

# VITAMINE

les magasins de la super-forme...

centre **VITAMINE**  
45, rue Houdan — Sceaux

\* Remise de 10 F sur le prix de la cure « résolution » sur présentation de cette annonce.  
Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

# Loisirs à Sceaux, du 1<sup>er</sup> au 31 décembre

1 — 20 h 30, au stade des Clos Saint-Marcel, rencontre basket masculins ASAS/Le Vesinet.

1 et 4 — 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau): « Anou Banou », film d'Edna Politi.

4 — 17 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles): pot d'accueil à nos amis étrangers avec Sceaux-Accueil.

4 — 18 h 30, au CAC « Les Gémeaux »: vernissage de l'exposition des photos de Hart Leroy Bibbs (photos de musiciens de jazz).

5 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux »: cinéma enfants, « Matadji montreur d'ours », film de T. Gotoh.

5 — au CAC « Les Gémeaux », cinéma: 19 h, « Paris vu par... »; 21 h, « Paris vu par... 20 ans après ».

6 — 15 h, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan): « L'aventure européenne spatiale », conférence-projection de Roger Maurice Bonnet, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

6 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux »: concert de jazz avec Charlie Haden et Denny Zeitlin.

7 — 14 h, à l'annexe de la MJC (24 ter, rue des Écoles), réunion interéquipe avec l'Union Féminine Civique et Sociale: qu'est-ce qu'un immigré, les migrations dans le monde et la population étrangère au recensement de 1982, le Code de la nationalité, la naturalisation.

7 — au CAC « Les Gémeaux », cinéma: 19 h, « Paris vu par... 20 ans après »; 21 h, « Paris vu par... ».

9 — 15 h 30, au stade des Clos Saint-Marcel, rencontre basket féminines ASAS/Orléans.

10 — 14 h, à la MJC: « La poésie du Soleil levant », conférence-débat de Pierre Seghers, organisée par Sceaux-Accueil.

11 — 14 h, à la MJC: atelier « tout en un » avec Sceaux-Accueil.

12 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux »: cinéma enfants, « La petite fille et le cheval », film de K. Kachyna.

13 — 14 h 30, aux baraquements (95, rue Houdan): goûter de Noël de « Maman-Accueil », avec Sceaux-Accueil.

13 — au CAC « Les Gémeaux », dans le cadre des 4<sup>e</sup> rendez-vous chorégraphiques: 21 h, « Bleu nuit », création d'Alain Buffard; 22 h, « Figures seules », création Artefac.

14 — 14 h et 16 h, à l'annexe de la MJC (5, rue des Imbergères): art floral, avec Sceaux-Accueil.

14 — au CAC « Les Gémeaux »: 4<sup>e</sup> rendez-vous chorégraphiques: 21 h, « 3<sup>e</sup> étage face », création d'Odile Cougoule; 22 h 30, « Avis de vent d'Ouest force 5 à 6 », par la Compagnie Odile Duboc.

15 — au CAC « Les Gémeaux », 4<sup>e</sup> rendez-vous chorégraphiques: 18 h 30, « L'érotisme et la danse », débat animé par Geneviève Vincent; 21 h, « Corne d'Est », par la compagnie Kilina Kremona-Roger Meguin.

15 — 22 h 30, au CAC « Les Gémeaux »: « Traquenard (Party girl) », film de N. Ray.

18 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux »: « Traquenard (Party girl) », film de N. Ray.

19 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux »: cinéma enfants, « Le Cirque », film de Ch. Chaplin.

19 — 16 h 30, au CAC « Les Gémeaux »: cinéma enfants, « Tueurs de Dames », film de A. Mackendrick.

19 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux »: « Boy meets girl », film de L. Carrax.

20 — 15 h, à l'ancienne mairie: « Un centre audio-visuel hautement performant: le cerveau humain », conférence-projection de Jean-Jacques Matras, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

21 — 19 h et 21 h, au CAC « Les Gémeaux »: « Boy meets girl », film de L. Carrax.

22 — au CAC « Les Gémeaux », grande fête de Noël pour les enfants: 14 h 30 et 16 h 30, spectacle de chansons avec Luce Dauthier; à partir de 14 h, manège; 16 h, goûter.

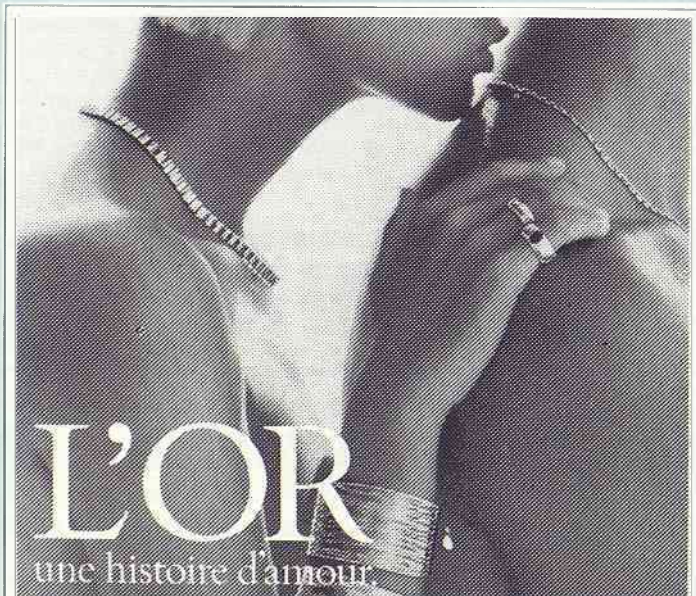
## Expositions

- jusqu'au 14 décembre, à la Maison des Jeunes et de la Culture, exposition « Images et paysages » de Youri Jarki;

- du 7 au 9 décembre, à l'ancienne mairie, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30, exposition-vente « Les Santons de Provence », organisée par « Les Méridionaux de Sceaux »;

- du 17 au 19 décembre, à la MJC, exposition-vente des objets artisanaux réalisés par les amateurs de la MJC.

un bijou en OR à crédit\*  
c'est facile !



L'OR  
une histoire d'amour

**CHARLES GÉRARD**

bijoutier-joaillier • horloger-conseil

**CHARLES GÉRARD**

bijoutier-joaillier • horloger-conseil

96, rue Houdan — SCEAUX — Tél. 661 02 14

102, rue Houdan — SCEAUX — Tél. 350 23 97

\*Réponse immédiate par ordinateur après acceptation de l'offre préalable CETELEM.